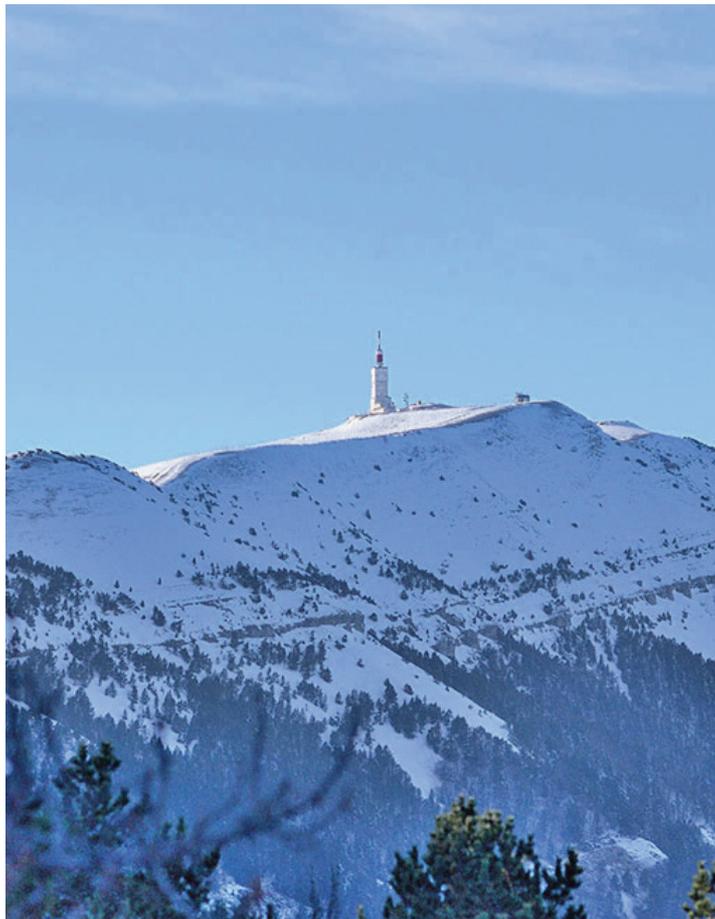


ÉTUDE SOCIOLOGIQUE SUR LES PERCEPTIONS DES PAYSAGES DU VAUCLUSE



SOCIOLOGUE : **Aline GARNIER**
PHOTOGRAPHE : **Emmanuelle CARRAUD**
CARTOGRAPHE : **Gabriel BARNEAUD**



SOMMAIRE

INTRODUCTION	3
I. PERCEPTION DES PAYSAGES PAR LES HABITANTS DU VAUCLUSE	5
1. PRÉSENTATION DE L'ENQUÊTE	5
2. RÉPARTITION DES HABITANTS ET DES COMMUNES AYANT PARTICIPÉ À L'ENQUÊTE SUR LES PAYSAGES DU VAUCLUSE	6
3. PERCEPTION DES PAYSAGES SYMBOLISANT LE VAUCLUSE	7
A- LES RELIEFS	7
B- LES VILLES ET LES VILLAGES	7
C- L'AGRICULTURE	9
D- L'EAU	9
E- LES OCRES ET LES PAYSAGES NATURELS	9
4. PERCEPTION DES ÉLÉMENTS CARACTÉRISANT LES PAYSAGES DU VAUCLUSE	10
5. PERCEPTION DE L'ÉVOLUTION DES PAYSAGES	12
A- LES PAYSAGES SE SONT DÉGRADÉS	12
B- LES PAYSAGES SONT RESTÉS STABLE	12
C- LES PAYSAGES SE SONT AMÉLIORÉS	12
6. DÉFINITION DU MOT «PAYSAGE»	13
A- DÉFINI COMME UN ENVIRONNEMENT	15
B- DÉFINI PAR LA SENSATION, LE SENTIMENT QU'IL PROCURE	15
a) Le souvenir	15
b) Le sentiment de liberté	15
c) L'incitation au rêve	15
d) Le sentiment de calme et de tranquillité	16
e) l'évocation de beauté, de source de bonheur	16
C- LE PAYSAGE : UN POINT DE VUE IDÉALISÉ	16
D- LA NATURE DANS LE PAYSAGE	17
E- L'HOMME DANS LE PAYSAGE	17
II. PERCEPTION DES PAYSAGES PAR LES MAIRES DU VAUCLUSE	19
1. PRÉSENTATION DE L'ENQUÊTE	19
2. PERCEPTION DES PAYSAGES SYMBOLISANT LE VAUCLUSE	20
3. PERCEPTION DES LIEUX REMARQUABLES DU VAUCLUSE	21
4. PERCEPTION DES ENJEUX ET DES PRESSIONS SUR LES PAYSAGES	22
5. PERCEPTION DES LIEUX DÉGRADÉS	23
III. PERCEPTION DES PAYSAGES PAR LES HABITANTS, LES MAIRES ET LES PROFESSIONNELS DU VAUCLUSE POUR CHAQUE UNITÉ PAYSAGÈRE DE L'ATLAS DES PAYSAGES	24
1- LE BASSIN DE VALRÉAS	24
2- LES COLLINES DE VAISON	24
3- LA VALLÉE DU TOULOURENC	24
4- LE MASSIF D'UCHAUX	24
5- LES DENTELLES DE MONTMIRAIL	25
6- L'ARC COMTADIN	25
7- LE PLATEAU DE SAULT	27
8- LE PLAN DE DIEU	27

9- LA PLAINE COMTADINE	27
10- LE COULOIR RHODANIEN	28
11- LA TERRASSE DE CHATEAUNEUF-DU-PAPE	28
12- LES MONTS DE VAUCLUSE	30
13- LE PAYS D'APT	30
14- LE LUBERON INTÉRIEUR	30
15- LE PAYS D'AIGUES	31
16- LA VALLÉE DE LA DURANCE	31

IV. PERCEPTION DES PAYSAGES PAR LES PROFESSIONNELS TRAVAILLANT SUR LES PAYSAGES DU VAUCLUSE

IV. PERCEPTION DES PAYSAGES PAR LES PROFESSIONNELS TRAVAILLANT SUR LES PAYSAGES DU VAUCLUSE	32
1. PRÉSENTATION DE L'ENQUÊTE	32
2. ENJEUX ET PRESSIONS LES PLUS IMPORTANTS SUR L'ÉVOLUTION DES PAYSAGES DU VAUCLUSE	33
A- L'URBANISATION	33
B- LES ENJEUX DE L'AGRICULTURE	34
C- L'EAU	34
D- L'ÉVOLUTION DES FORÊTS	34
E- LE TOURISME	35
3. LES LIEUX DÉGRADÉS	35
A- LES ENTRÉES DE VILLES ET LES ZONES D'ACTIVITÉS	36
B- LA PROPRIÉTÉ DES VILLES ET DES SITES	37
C- LA GESTION DE L'ACCUEIL DES TOURISTES	37
4. PROJETS MAJEURS DE TRANSFORMATION DES PAYSAGES	37
A- L'ÉVOLUTION DE L'AGRICULTURE	38
B- L'EAU	38
C- LA LIAISON EST-OUEST D'AVIGNON(LEO)	38
D- LES PROJETS DE DÉVELOPPEMENTS URBAINS	38

V. PERCEPTION DES PAYSAGES DU VAUCLUSE PAR LES TOURISTES

V. PERCEPTION DES PAYSAGES DU VAUCLUSE PAR LES TOURISTES	40
1. PRÉSENTATION DE L'ENQUÊTE	40
2. RÉPARTITION DES TOURISTES SELON LEUR RÉGION OU PAYS D'ORIGINE	40
3. LIEUX VISITÉS DANS LE VAUCLUSE	41
4. DESCRIPTION DES PAYSAGES DU VAUCLUSE	42
5. CE QUI SYMBOLISE LE VAUCLUSE	43
6. CE QU'ILS ONT AIMÉ	44
7. CE QU'ILS N'ONT PAS AIMÉ	45

CONCLUSION	47
------------	----

ANNEXES	48
---------	----

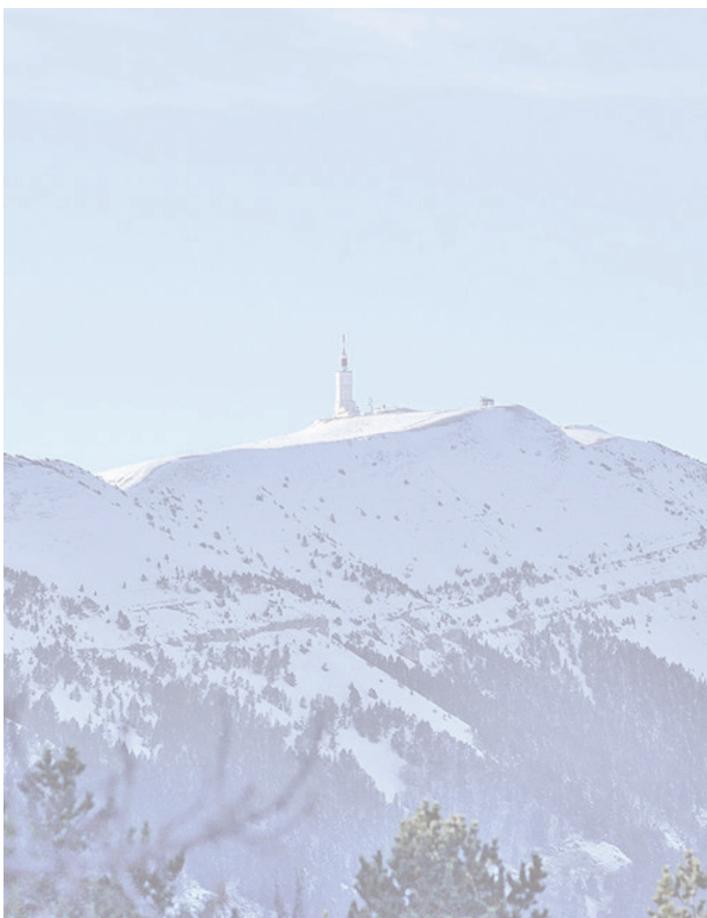
INTRODUCTION

Cette approche sociologique des paysages a pour objet d'étudier les différentes perceptions des paysages du Vaucluse par différents acteurs départementaux : les habitants, les maires, les professionnels et les touristes. Cette étude sera intégrée à l'atlas des paysages du Vaucluse dans le cadre de son actualisation.

Les objectifs :

- Étudier les perceptions des paysages symbolisant le Vaucluse et leur prise en compte dans la vie quotidienne des habitants.
- Évaluer l'importance sociale des paysages tels que ces acteurs l'expriment.
- Identifier les lieux perçus comme remarquables ou au contraire comme dégradés.
- Recueillir les perceptions des changements paysagers.

Quatre enquêtes de terrain ont été réalisées entre décembre 2011 et juillet 2012 à partir de quatre questionnaires différents (voir annexes).



I. PERCEPTION DES PAYSAGES PAR LES HABITANTS DU VAUCLUSE

I.

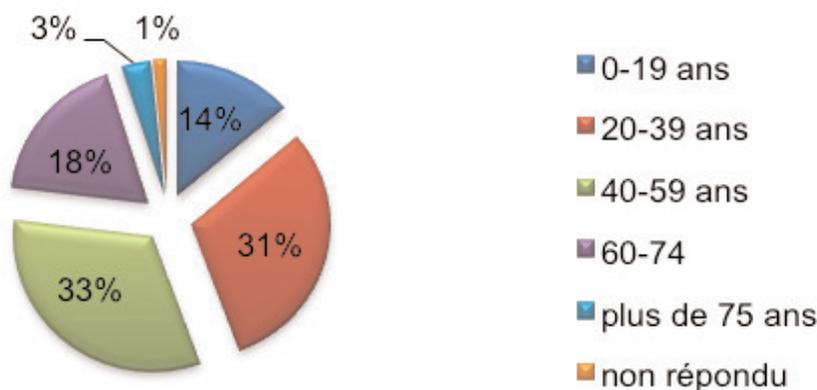
1. PRÉSENTATION DE L'ENQUÊTE

329 HABITANTS DU VAUCLUSE ONT RÉPONDU AU QUESTIONNAIRE PORTANT SUR LES PERCEPTIONS DES PAYSAGES DU VAUCLUSE.

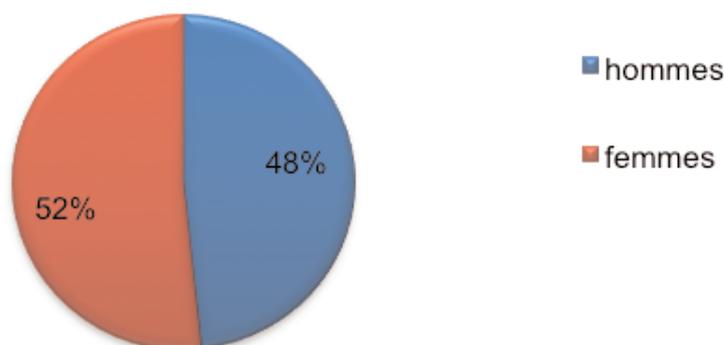
Ce questionnaire a été diffusé par le Conseil général (site internet et Vaucluse magazine). Les questionnaires ont surtout fait l'objet d'un travail de terrain puisque 300 personnes ont été interrogées lors de la fête des plantes rares à Sérignan-du-Comtat, les 14 et 15 avril 2012, et lors de la journée du développement durable du 5 juin 2012 à Mormoiron. Les entretiens duraient moins de 10 minutes.

L'objectif de ce questionnaire est de disposer d'un descriptif des différentes perceptions des paysages du département et de comprendre comment les habitants mesurent et ressentent l'évolution des ces paysages.

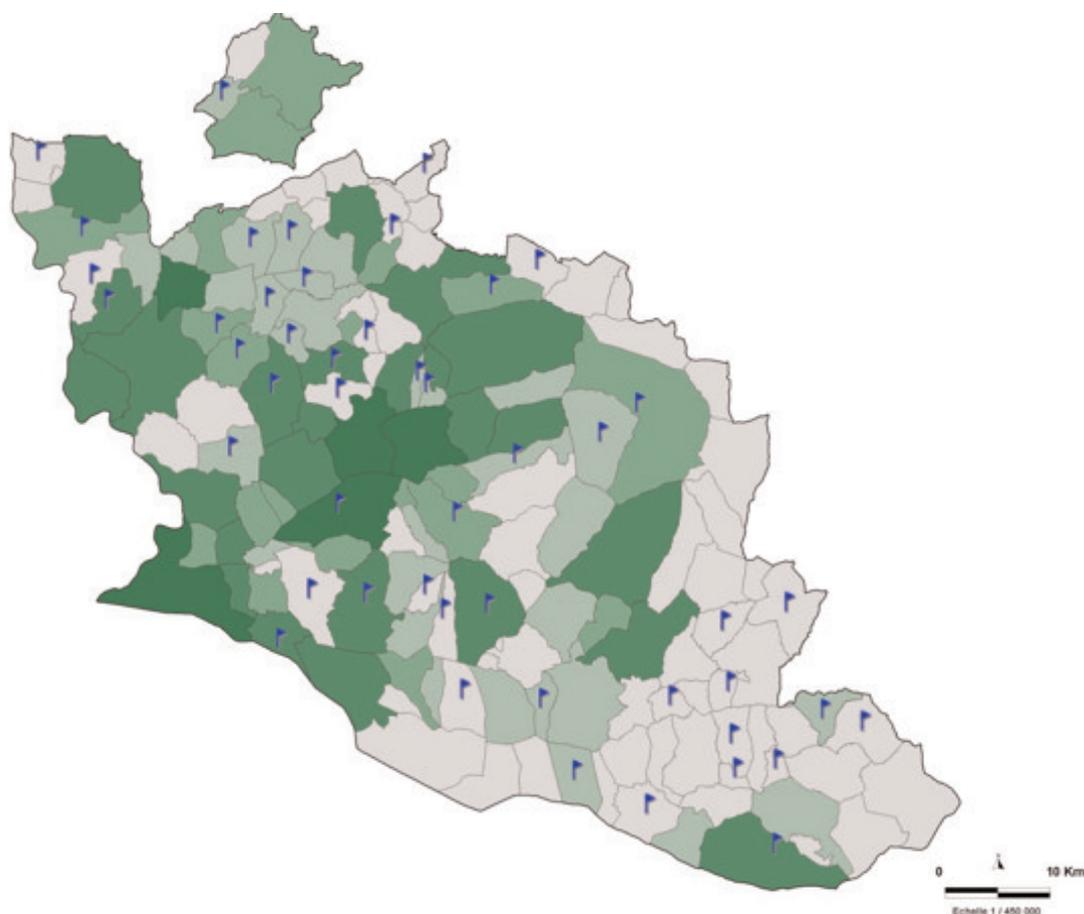
Habitants interrogés Répartition par âge



Habitants interrogés Répartition par sexe



2. RÉPARTITION DES HABITANTS ET DES COMMUNES AYANT PARTICIPÉ À L'ENQUÊTE



Commune ayant répondu au questionnaire

 réponse du maire

Nombre d'habitants ayant répondu au questionnaire

	plus de 10	(5)
	de 3 à 10	(25)
	de 2 à 3 réponses	(20)
	de une à deux réponses	(31)
	pas de réponse	(70)

Source : enquête sociologique - Alain Gervier - 2011 / 2012
Réalisation : Carto Graphic - 2012

38% des personnes interrogées vivent dans une des dix plus grandes villes du Vaucluse

3. PERCEPTION DES PAYSAGES SYMBOLISANT LE VAUCLUSE

A. LES RELIEFS

A la question: «quels sont les paysages qui symbolisent le Vaucluse?», **les habitants plébiscitent les reliefs.**

79% des personnes interrogées nomment un ou plusieurs reliefs en tant que symboles du Vaucluse et pour 29% d'entre elles, un seul relief suffit à symboliser le Vaucluse.

8,2% des sondés, nomment exclusivement le Ventoux comme paysage unique pouvant symboliser le département. Ces personnes vivent pour l'essentiel à proximité du Mont Ventoux. Il y a une domination certaine de ce relief sur les paysages agricoles ainsi que sur les autres reliefs. Le Mont Ventoux est cité dans 73% des cas, alors que les Dentelles de Montmirail sont citées dans 25% des cas, le Luberon 18,5% des cas et les Monts de Vaucluse 4,5% des cas. D'une manière plus confidentielle, d'autres reliefs sont cités comme symboles du Vaucluse : le rocher des Doms, les Gorges de la Nesque, la Vallée du Toulourenc et le plateau de Sault.

Il est intéressant de noter que **les Monts de Vaucluse** qui semblent peu représentatifs du département aux yeux de la population, sont mis en avant par les professionnels du paysage, en tant que **paysages remarquables**. Ils sont mis en valeur pour leur aspect « intimiste ». Ce sont des paysages qui ne s'affichent pas dans la notoriété, mais qui sont plutôt « sauvages » et « difficile d'accès ». Les professionnels mettent en avant les spécificités des Monts de Vaucluse par ces mélanges de roches et de végétaux et ces couleurs qui en font un paysage particulier du département. Un professionnel du tourisme fait état de l'absence de ce massif dans la présentation des lieux touristiques remarquables du Vaucluse.

B. LES VILLES ET LES VILLAGES

51% des personnes interrogées nomment une ville ou un village (ou plusieurs) pour symboliser le Vaucluse.

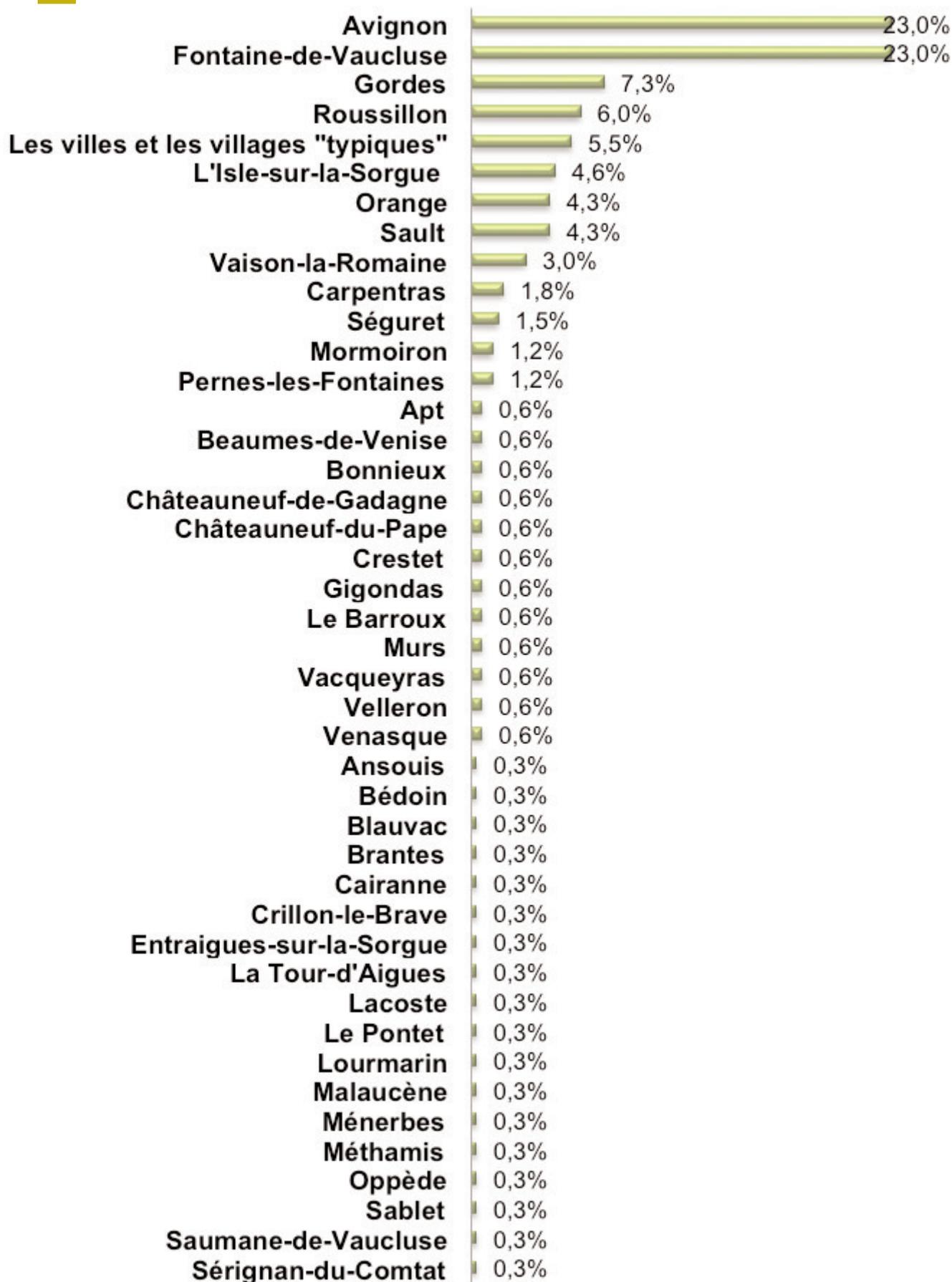
42 des 151 communes du département sont ainsi évoquées en tant que ville ou village « typique » et paysage particulier du Vaucluse.

Fontaine de Vaucluse est citée dans 23% des cas, de même qu'Avignon, pour représenter le département. Pour la première ville, le gouffre est quelque fois spécifié. Pour Avignon, le Palais des Papes est le plus souvent mis en avant (pour 46% des réponses), ainsi que le pont d'Avignon (42%). Ensuite c'est la ville, elle-même et ses ruelles qui sont perçues. Ses remparts ne sont évoqués que dans 6,6% des cas.

7,3% des personnes interrogées citent Gordes comme ville remarquable, 6% Roussillon, 4,6% l'Isle-Sur-La-Sorgue, 4,3% Sault, 4,3% Orange pour laquelle sont spécifiquement nommés : la ville, la porte, le théâtre antique et les arènes ; et 3% citent Vaison-la-Romaine.

5,5% des personnes évoquent de manière générale « les villes » et « les villages » du Vaucluse pour « leur aspect typique ».

Voici une représentation graphique des 42 communes ainsi citées.



C. L'AGRICULTURE

Pour 18% de la population (17,6%), le **paysage agricole** symbolise le **Vaucluse**.

Pour les habitants (10%), il s'agit avant tout des paysages de vignes, qui sont parfois appelés : « les vignes des côtes du Rhône ». Ces paysages de vignobles sont nommés « champs de vignes » ou « plaines de vignes ».

Pour 6,4% de la population, le paysage de lavande constitue une spécificité paysagère du département. Pour nommer le paysage agricole, les habitants utilisent les termes : « les terres agricoles », « les plaines agricoles », « les champs », « les prairies de Monfavet » et parfois « le bocage ».

Les cultures les plus spécifiquement perçues sont : la vigne, la lavande, les vergers, avec notamment les champs de cerisiers et d'oliviers ou encore de figuiers. Et puis la fraise de Carpentras, le tournesol et le blé, sont également cités.

D. L'EAU

14% des personnes interrogées décrivent les paysages du Vaucluse à partir d'éléments aquatiques. 20% de ces personnes sont avignonaises.

24% de ces personnes évoquent l'eau avec **le Rhône et les bords du Rhône** ; et 13% parlent de **la Durance**.

Les Sorgues sont citées chez 20% (19,5%) des personnes.

Les lacs constituent également des paysages symbolisant le Vaucluse tels que les lacs du Paty et des Salettes à Mormoiron.

Les canaux sont évoqués en tant qu'éléments intégrés aux paysages, par exemple : « la plaine comtadine traversée par les canaux ».

13% utilisent le terme « eau » pour décrire un paysage symbolisant le Vaucluse, sans forcément préciser sous quelle forme. La présence de l'eau est relatée par « les fontaines », « le gouffre de Fontaine de Vaucluse », « la source du grozeau », « les lavoirs de Monfavet », « les cours d'eau », « les rivières », « l'Ouvèze », « l'Aygue » ou encore « la huerta ». Comme le précise une habitante de Lagnes : « la diversité aquatique est un élément important du département ».

De manière significative, il est important de noter que seulement 0,6% des personnes interrogées, caractérisent les paysages du Vaucluse par « le manque d'eau ».

Si l'eau ne constitue pas un paysage dominant dans la représentation, elle marque tout de même les paysages par la diversité de ses formes.

E. LES OCRES ET LES PAYSAGES NATURELS

Seulement 7% (7,29%) des sondés perçoivent « les ocres » en tant que paysage pouvant symboliser le Vaucluse. Les paysages d'ocre sont parfois localisés : « le Colorado Provençal », « les ocres de Roussillon », « les ocres du Luberon » et les « falaises d'ocres ».

6% utilisent des termes évoquant « la nature » pour caractériser le département. Les forêts de cèdres et les forêts du Ventoux sont citées en tant que particularités paysagères. Les paysages de garrigues sont parfois relatés, ainsi que les champs de coquelicots, les haies de cyprès et le gouffre (également appelé résurgence) de Fontaine de Vaucluse.

4. PERCEPTION DES ÉLÉMENTS CARACTÉRISANT LES PAYSAGES DU VAUCLUSE

43 éléments différents sont perçus par les habitants pour décrire les paysages, avec une moyenne de 3 éléments cités par habitant. Cette très grande variété d'éléments, est en soit significative d'une richesse très bien perçue par la population.

La liste de ces éléments constitue l'ensemble du vocabulaire utilisé pour parler de ces paysages.

A la question « quels paysages symbolisent le Vaucluse ? », les reliefs dominent fortement les perceptions. C'est alors une perception d'ensemble qui est prise en compte. Concernant la question des éléments qui composent ces paysages, les réponses se rapportent à une vision plus proche des individus. Le champ de vision se réduit.

A ce niveau de perception, l'élément le plus cité est **la vigne**, par **40%** des personnes interrogées. Elle caractérise donc mieux le Vaucluse pour ses habitants.

L'agriculture, nommée en tant que telle, n'est évoquée que par 6% de la population avec « les champs » et les « prairies ». Cependant, avec la vigne, la lavande, les oliviers, les vergers et le maraîchage, **les principaux éléments perçus sont agricoles.**

21% perçoivent **la lavande** en tant qu'élément caractérisant le Vaucluse, alors que les champs de lavande étaient très peu évoqués par la population en tant que paysage « typique » (par 6,4% de la population). En tant qu'élément symbolisant le Vaucluse, la lavande inscrit dans le même temps le département dans une vision plus large qui est celle de la Provence.

L'olivier est également souvent cité par la population (**20%**) pour caractériser le Vaucluse. Il s'agit d'un marqueur important de l'image de la Provence, et plus largement du bassin méditerranéen. Ces deux végétaux permettent de situer géographiquement le Vaucluse.

Les arbres fruitiers sont souvent nommés (**13,4%**) ; et le maraîchage est également un élément du paysage agricole particulièrement bien perçu par la population (8,5%) avec le melon, la fraise, l'asperge, l'ail, et les fleurs (les tulipes). Ils confortent le caractère dominante des paysages vauclusiens façonnés par l'homme.

Après les éléments agricoles, **le patrimoine** est ce qui est le plus fréquemment cité par les habitants. Qu'il soit considéré comme historique, culturel ou archéologique. **29%** des personnes interrogées, caractérisent les paysages du Vaucluse par le pont d'Avignon, le palais des Papes, mais aussi par le théâtre antique d'Orange et son patrimoine archéologique ; ainsi que par la synagogue et les chapelles, les édifices romans, le château du Barroux, et enfin par l'Harmas de Jean Henri Fabre à Sérignan-du-Comtat.

Les forêts et les arbres occupent également une place importante puisqu'ils sont perçus par **19,5%** des personnes interrogées. Il est intéressant de noter les variétés citées : le cèdre, le chêne vert, le chêne blanc et le chêne pubescent, l'arbousier, l'amélanchier, les haies de cyprès (perçu par 5,2%), le platane (7,6%) et le micocoulier. L'arbre, qu'il soit fruitier, des forêts ou urbain, constitue un symbole fort pour les vauclusiens.

Le Ventoux est évoqué par 14,3% des habitants interrogés, en tant qu'élément caractéristique du Vaucluse. Les reliefs sont plus souvent nommés en tant que paysages, plutôt que comme éléments paysagers. D'ailleurs lorsque le Ventoux est cité, c'est parfois aussi pour évoquer les paysages au pied de ce massif.

Les éléments paysagers perçus sont essentiellement d'origine agricole. Avec la culture des vignes, de la lavande, le maraîchage, et les vergers, les paysages façonnés par l'homme retiennent l'attention de la population. Les éléments du patrimoine culturel et historique sont également à mettre en relief. Les forêts, les arbres et le massif du Ventoux, constituent les éléments « naturels » perçus.

D'une manière générale, la perception des habitants révèle une vision positive et plutôt réaliste du département, sans toutefois prendre en compte le développement urbain et les paysages urbains. Si par ailleurs, les habitants font état de leurs inquiétudes sur la diminution des surfaces agricoles, une grande majorité continue d'envisager le Vaucluse, essentiellement à partir d'éléments agricoles, naturels ou relatifs au patrimoine.

5. PERCEPTION DE L'ÉVOLUTION DES PAYSAGES DU VAUCLUSE

A. LES PAYSAGES SE SONT DÉGRADÉS

Pour 46% des personnes interrogées, les paysages se sont plutôt dégradés.

La majorité de ces personnes perçoivent ces modifications par rapport aux nouvelles constructions qui sont souvent critiquées pour leur mauvaise intégration dans le paysage. Les nouveaux lotissements sont particulièrement mal perçus.

Un habitant exprime ainsi cette évolution telle qu'il la perçoit : « le village de mon enfance ressemble de moins en moins à un village ».

En termes de construction, les dégradations sont également évoquées avec le « grignotage » des terres agricoles par de nouvelles constructions, particulièrement par des zones commerciales ou par ce que d'autres nomment des « périphéries commerciales ». Est perçue, de la même manière, « la perte de la périphérie des villes, des espaces verts autour des villes et villages à cause des spéculations foncières ». Une deuxième dégradation, principalement observée par les habitants concerne « la pollution » de leurs paysages quotidiens. Plusieurs parlent de la pollution des rivières, « des saletés dans les garrigues », « le vandalisme et le manque d'entretien ».

Sont vécus comme dégradations également :

- «- L'érosion de la montagne
- L'eau de source abîmée
- Le non respect des sentiers (VTT et quads)
- La multiplication des ronds points
- L'éclairage nocturne excessif
- Le manque de verdure dans les villes – Jardins dégradés ou trop disciplinés
- La dégradation des parcs
- La dégradation des quartiers populaires
- Les plaines remembrées
- La destruction des haies pour de plus grandes parcelles
- La disparition des moulins (farine et huile)
- Certains aménagements urbains
- Les terrains délaissés (friches) - L'abandon des terres agricoles
- La disparition des champs de vignes»

Les dégradations énoncées font référence pour l'essentiel à une « nature » perdue.

Pour 17% des personnes interrogées, les paysages ne sont pas dégradés.

B. LES PAYSAGES SONT RESTÉS STABLES

Pour 40% des personnes interrogées, les paysages sont restés stables.

Cette perception n'est pas en contradiction avec les constats de dégradation, lorsque l'on analyse les éléments jugés stables dans les paysages pour les habitants :

- Quelques quartiers d'Avignon. Sont cités : la rue des Teinturiers, la place St Didier, le quartier de la Balance, le Palais des Papes et la Barthelasse,
- L'abbaye de Sénanque,
- Gordes,
- Roussillon,
- Les bords de la Durance,
- Le canal de Carpentras,
- Le chemin de la forêt autour de l'INRA d'Avignon,
- Le Mont Ventoux,
- Les espaces boisées et agricoles,
- Les Taillades,
- Ménerbes,
- Lacoste,
- Apt,
- Les Dentelles de Montmirail,
- Mormoiron,
- Certains centres de villages.

C. LES PAYSAGES SE SONT AMÉLIORÉS

Pour 45% des personnes interrogées, les paysages se sont améliorés.

Les paysages perçus sont :

- Avignon : autour des remparts,
- La place des Corps Saints à Avignon,
- La manufacture devenue le cinéma Utopia,
- L'université Sainte Marthe,
- Les bords du Rhône,
- Les espaces verts du Pont d'Avignon,
- Les rives d'Auzon,
- Les bords de Sorgue à Entraigues-sur-la-Sorgue, à L'Isle-sur-la-Sorgue et à Châteauneuf-de-Gadagne,
- La transition entre la frange urbaine et les espaces agricoles à Pernes-les-Fontaines,
- Le canal de Carpentras,
- Le parc de Sérignan,
- Les murs en pierres sèches,
- La zone de Beaulieu à Monteux,
- La propreté de la commune (Morières-les-Avignon),
- La haute ville de Vaison-la-Romaine,
- L'aménagement du village (Sainte-Cécile-les-Vignes - Beaumes-de-Venise),
- Les paysages urbains de Monteux,
- Les centres villes de Carpentras, de Travaillan et d'Avignon,
- Le meilleur entretien des pinèdes de Bonnieux,
- Les plantation de haies par les chasseurs (Sérignan-du-Comtat),
- La diminution des déchets (Mormoiron),
- Certaines villes (Monteux).

- La forêt de Gordes
- La diminution des pollutions visuelles à Lagnes
- La création d'une déchèterie à Pernes-les-Fontaines
- Des sites de mieux en mieux entretenus (Paty, Dentelles)

6. DEFINITION DU MOT «PAYSAGE»

Les différentes définitions restituées par les habitants, font ressortir quelques thèmes dominants. La typologie de ces thèmes permet d'analyser ce que représente le paysage pour les vaclusiens.

A. LE PAYSAGE DÉFINI COMME UN ENVIRONNEMENT

21% des personnes interrogées définissent le paysage par le positionnement de l'observateur et de l'objet regardé.

Quelques uns précisent que le paysage est un décor extérieur, « un ensemble de ce qu'on voit quand on sort de chez soi » ; « quand nous sommes à l'extérieur des bâtiments », « en ouvrant la fenêtre ». Pour quelques uns le paysage se positionne « devant » eux : c'est ce que l'on voit devant soi », « c'est un panorama », « c'est l'horizon ».

Parmi ces 21%, 85% positionnent l'observateur à l'intérieur du paysage : « c'est ce qui nous encadre, ce qui nous entoure », « c'est un cadre de vie », « c'est ce que l'on voit autour de nous », « c'est un environnement dans lequel on évolue », « c'est un ensemble d'éléments physiques, culturels, historiques qui témoigne de la trace ». Cet environnement, défini comme « visuel », « naturel », est aussi « la perception que j'ai du monde qui m'entoure ». Les aspects sonores et olfactifs du paysage ne sont évoqués que par deux sondés. Le paysage est donc perçu comme « un ensemble d'horizons », mais aussi comme « un ensemble de beautés ». Comme le dit joliment une avignonnaise de 51 ans « le paysage c'est tout ce que mon regard peut embrasser ».

Pour certains, le paysage est subi et plutôt ressenti comme statique : « c'est un environnement dans lequel on évolue ». D'autres, en revanche, affichent une appartenance au paysage dans son évolution : « c'est un environnement que l'on choisit ».

B. LE PAYSAGE DÉFINI PAR LA SENSATION, LE SENTIMENT QU'IL PROCURE

Pour 19% de la population, le paysage peut être défini à partir des sensations et des sentiments qu'il procure. Le paysage est un « ressenti », « un sentiment », « une émotion », « un souvenir », « un point de vue que chaque personne a ; certains aiment, d'autres moins ». Le paysage est « ce que l'on peut ressentir sur ce lieu, sentir, toucher, et le sentiment qu'il nous renvoie », « c'est l'impression qu'il donne », « c'est un ressenti personnel ». Ces différents exemples mettent en lumière tout l'aspect subjectif contenu dans la perception du paysage.

a) le souvenir

Deux définitions révèlent la part de la mémoire dans ce rapport affectif au paysage. Le paysage « c'est ce que l'on voit, sans vraiment regarder, et qui manque lorsqu'on est loin » ; « il permet d'oublier tant de lieux dépourvus de beauté ».

b) le sentiment de liberté

Quelques habitants évoquent le sentiment de liberté inspiré par le paysage : « le paysage c'est la liberté », « c'est la liberté de sortir de la ville ».

c) *L'incitation au rêve*

« Le paysage est ce qui fait rêver », « il permet un sentiment d'évasion ». Ces propos s'opposent à ceux qui définissent le paysage comme « un cadre de vie quotidien ».

d) *Le sentiment de calme et de tranquillité*

Le paysage est également défini par le sentiment de calme et de tranquillité qu'il doit nous procurer. « Le paysage c'est calme et reposant », On trouve dans les définitions les termes de « détente », « reposant », « la paix », « le repos », « un lieu de sérénité », et « de bien être ». Le paysage est perçu comme une valeur ajoutée. Il permet même à certains de « se ressourcer ». Une habitante de Pernes-les-Fontaines définit ainsi le paysage : « c'est la liberté, le ressourcement ».

e) *L'évocation de beauté, de source de bonheur*

Certains habitants partagent le sentiment que le paysage se définit aux travers de sensations positives souvent retranscrites en termes d'esthétique. La beauté du paysage est par exemple énoncée ainsi : « c'est ce qui fait du bien aux yeux », « c'est ce qui donne envie de s'asseoir et de regarder, c'est ce qui est beau ». Cette esthétique est alors souvent associée à la notion de « plaisir » et de « bien être » : « c'est un cadre de vie dans lequel on peut se sentir bien », « c'est source de plaisir ». Pour plusieurs on en arrive même à la notion du bonheur : « c'est du bonheur pour le quotidien », « c'est la plénitude ». Un habitant de Carpentras de 68 ans fait remarquer (et il est le seul) que le paysage « c'est le bonheur ou le malheur du quotidien ».

Ces personnes définissent le paysage d'un point de vue complètement subjectif, c'est-à-dire tel que l'observateur peut le ressentir. D'autres vont plus loin et considèrent le paysage dans ce qu'il doit être pour prétendre au titre de Paysage.

C. LE PAYSAGE : UN POINT DE VUE IDÉALISÉ

21% des personnes interrogées ont un point de vue idéalisé du paysage. Ils considèrent par exemple que « si c'est moche, ce n'est pas du paysage ». Cette beauté est parfois traduite par une image tels « un beau tableau » ou « une belle représentation ». Cette référence au tableau revient à plusieurs reprises. « Le paysage c'est la carte postale de la région », « c'est l'écrin dans lequel on évolue », « c'est un paysage de coucher de soleil », « c'est un champ de coquelicots ».

Une habitante de Sérignan, de 64 ans, définit ainsi le paysage : « c'est un tableau de maître, il faut que cela soit beau ». L'aspect paradisiaque est également abordé par les habitants.

Plusieurs avancent également l'idée selon laquelle un paysage « doit être propre » en précisant même que le paysage c'est « une nature sans déchet »

Plus nombreux sont ceux qui parlent « d'équilibre » et « d'harmonie ». Ainsi, un habitant de Saint-Saturnin-lès-Apt de 49 ans, précise : « c'est une harmonie, comme une belle musique, il ne faut pas qu'il y ait de fausse note ». L'homme n'est pas forcément exclu de cette harmonie qui est plutôt perçue comme « naturelle », mais cela reste très idéalisé : le paysage « concourt à une harmonie entre l'homme et son milieu où l'homme se sent en communion ». Pour une avignonnaise de Montfavet, de 47 ans, le paysage est « une harmonie entre la nature et les activités humaines ». De la même manière, certains parlent « d'équilibre » ou « d'une bonne intégration de l'activité humaine dans le milieu naturel ».

D. LA NATURE DANS LE PAYSAGE

Les vauclusiens intègrent très souvent les éléments naturels dans leur définition du paysage.

51% des personnes interrogées utilisent au moins un terme relatif à la nature dans leur définition.

25% utilisent le terme de nature.

28% définissent le paysage exclusivement à partir d'un vocabulaire relatif à la nature ou aux éléments naturels. C'est donc plus d'une personne sur quatre pour qui le paysage n'est que nature et qui n'y intègre aucune activité humaine. « C'est un décor naturel ». Les formes varient : Pour quelques uns il s'agit de « la biodiversité », pour d'autre de « la faune », « la flore », « les reliefs », « l'eau », « le ciel bleu », « le mistral ». Le terme de « sauvage » est utilisé dans moins de 3% des cas. Pour une habitante de Beaumont-du-Ventoux, de 53 ans, le paysage c'est « les couleurs naturelles et un ordre naturel ». [Parmi ces 28%, 58% sont des femmes et 42% des hommes et 31% des ces personnes vivent dans les 10 plus grandes villes du Vaucluse. Ces propos très «naturalistes» ne sont donc pas marqués par un profil d'habitant particulier.]

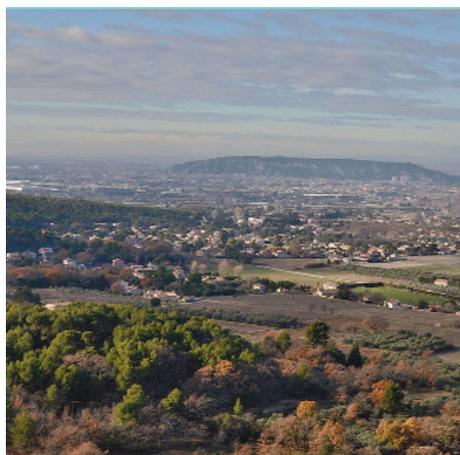
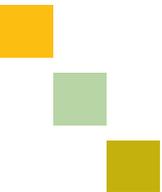
E. L'HOMME DANS LE PAYSAGE

29% des personnes interrogées intègrent l'homme et ses activités dans leur définition du paysage. Il s'agit d'un paysage urbanisé évoquant « les constructions humaines » et « les gens qui habitent ces paysages », ou encore avec « le patrimoine », « l'architecture », « les maisons », mais aussi « la culture ». Le paysage urbain et la ville sont évoqués et exceptionnellement les zones artisanales, industrielles et commerciales.

Le travail de l'homme dans le paysage est perçu en termes agricoles tels que : « le paysage c'est la vigne, le terroir agricole » ; le terme de terroir apparaît plusieurs fois dans ces définitions.

Mais dans 43% des cas où la définition intègre l'homme, il s'agit de la relation que celui-ci entretient avec la nature : « Le paysage c'est l'intégration de l'activité humaine dans le milieu naturel », « c'est l'environnement naturel que l'homme a modifié pour diverses raisons », ou encore, « c'est une source de plaisir dans laquelle l'homme doit s'intégrer ».

Le paysage c'est également « ce qui est façonné par l'homme et la nature ». Il est perçu comme « une association de la nature et de l'homme ».



II. PERCEPTION DES PAYSAGES PAR LES MAIRES DU VAUCLUSE

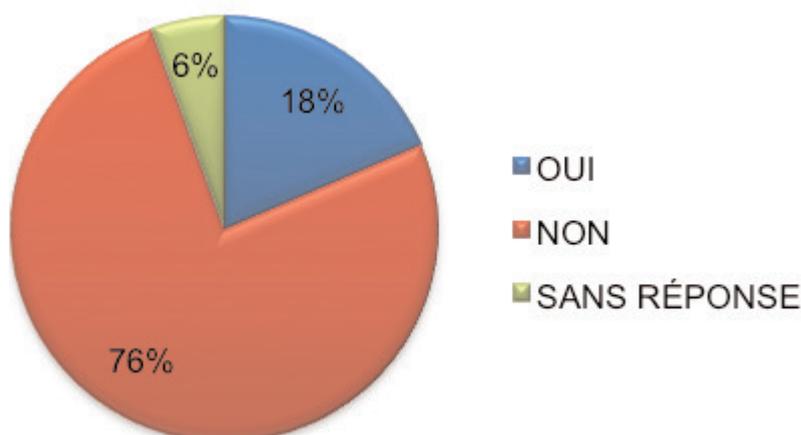
II.

1. PRÉSENTATION DE L'ENQUÊTE

54 maires des communes du Vaucluse (sur 151 communes) ont répondu au questionnaire, qui leur a été adressé par le Conseil Général en décembre 2011. Les réponses se sont échelonnées jusqu'en juin 2012. L'objectif de ce questionnaire était qu'ils définissent des éléments paysagers et des lieux remarquables de leur commune, pouvant intéresser les paysagistes dans le cadre de l'élaboration de l'atlas des paysages. Ce questionnaire a permis également, à partir des questions ouvertes, d'étudier leur perception des paysages du Vaucluse, de déterminer l'évolution, des enjeux et des pressions sur ces paysages.

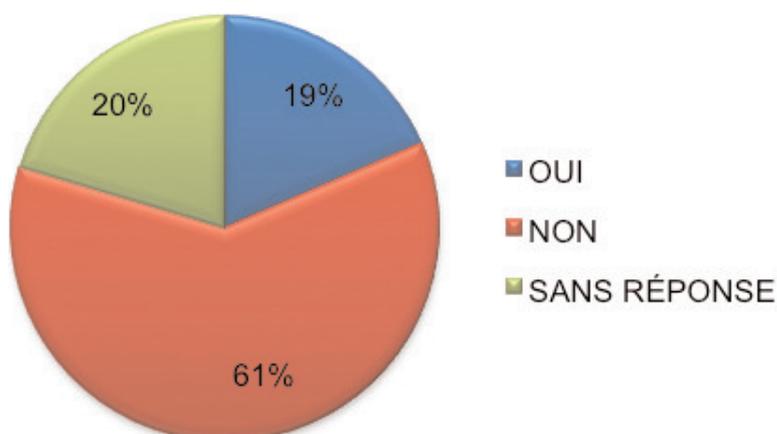
L'atlas des paysages du Vaucluse est un outil destiné aux élus et aux professionnels pour une aide à la décision en décrivant les paysages sur lesquels toute action peut avoir un impact.

**Connaissez-vous
l'Atlas
des paysages
du Vaucluse ?**

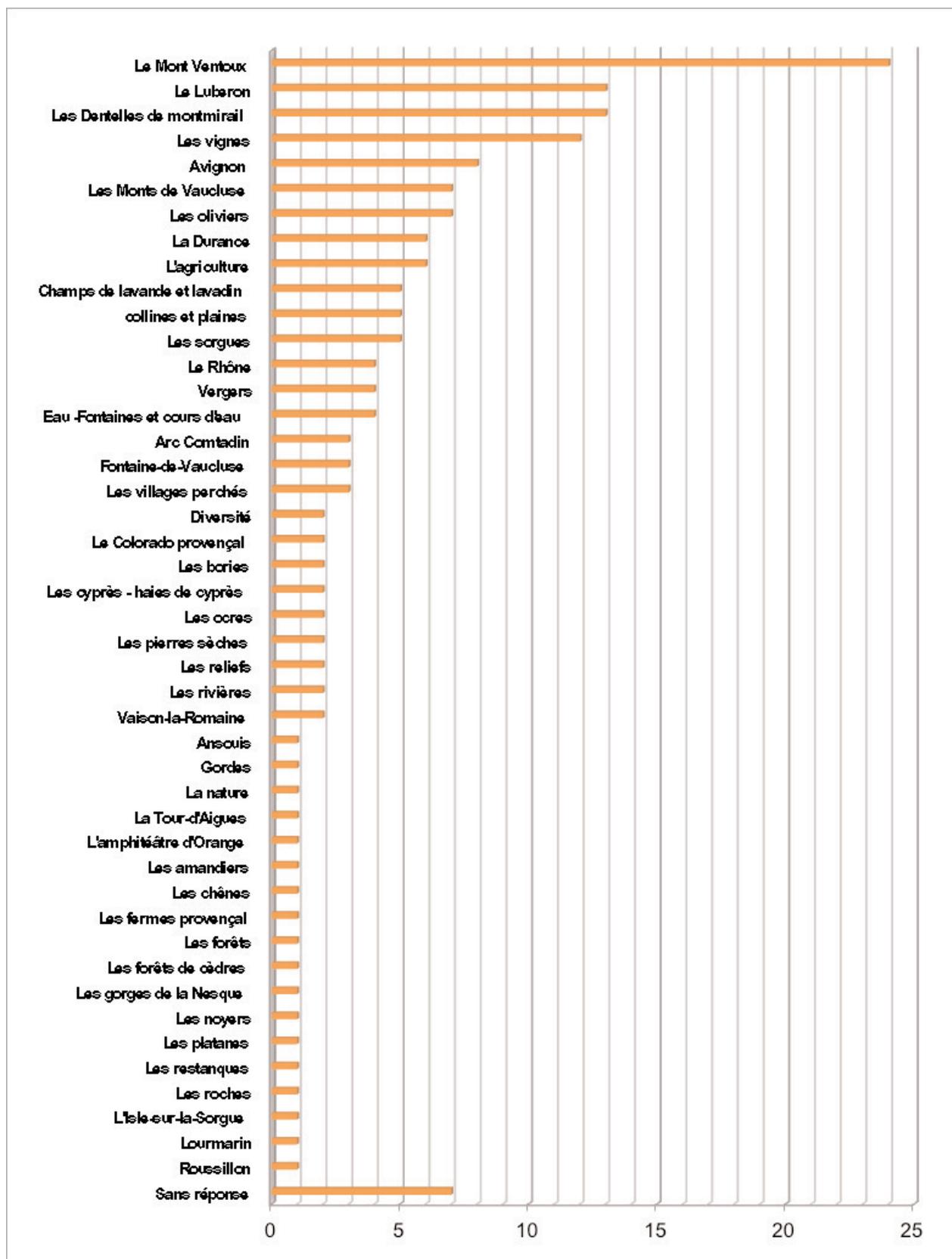


Parmi les maires qui ont répondu positivement à cette question, 30% utilisent l'atlas.

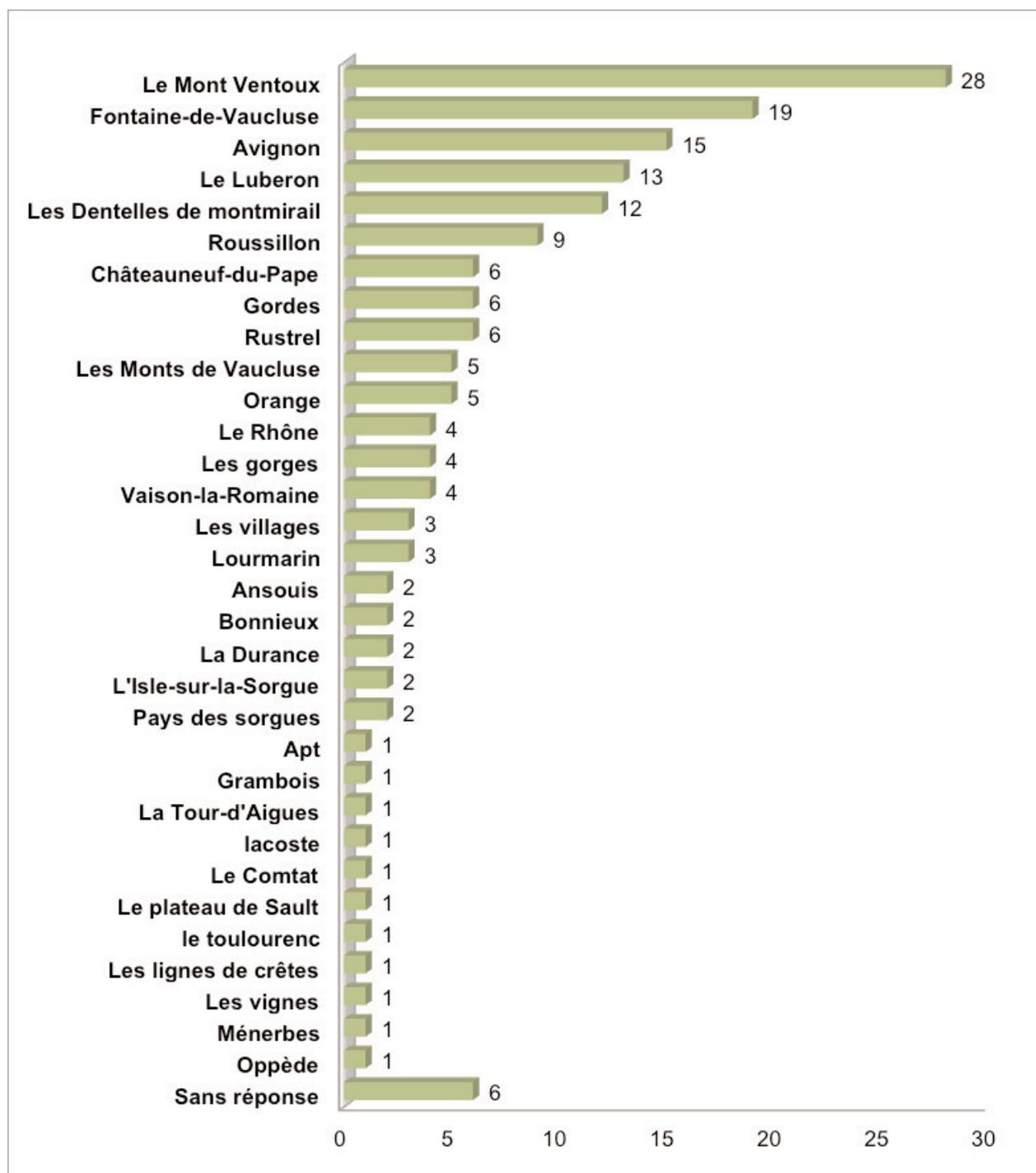
**Savez-vous
dans quelle unité se
situe
votre commune ?**



2. PERCEPTION DES PAYSAGES SYMBOLISANT LE VAUCLUSE



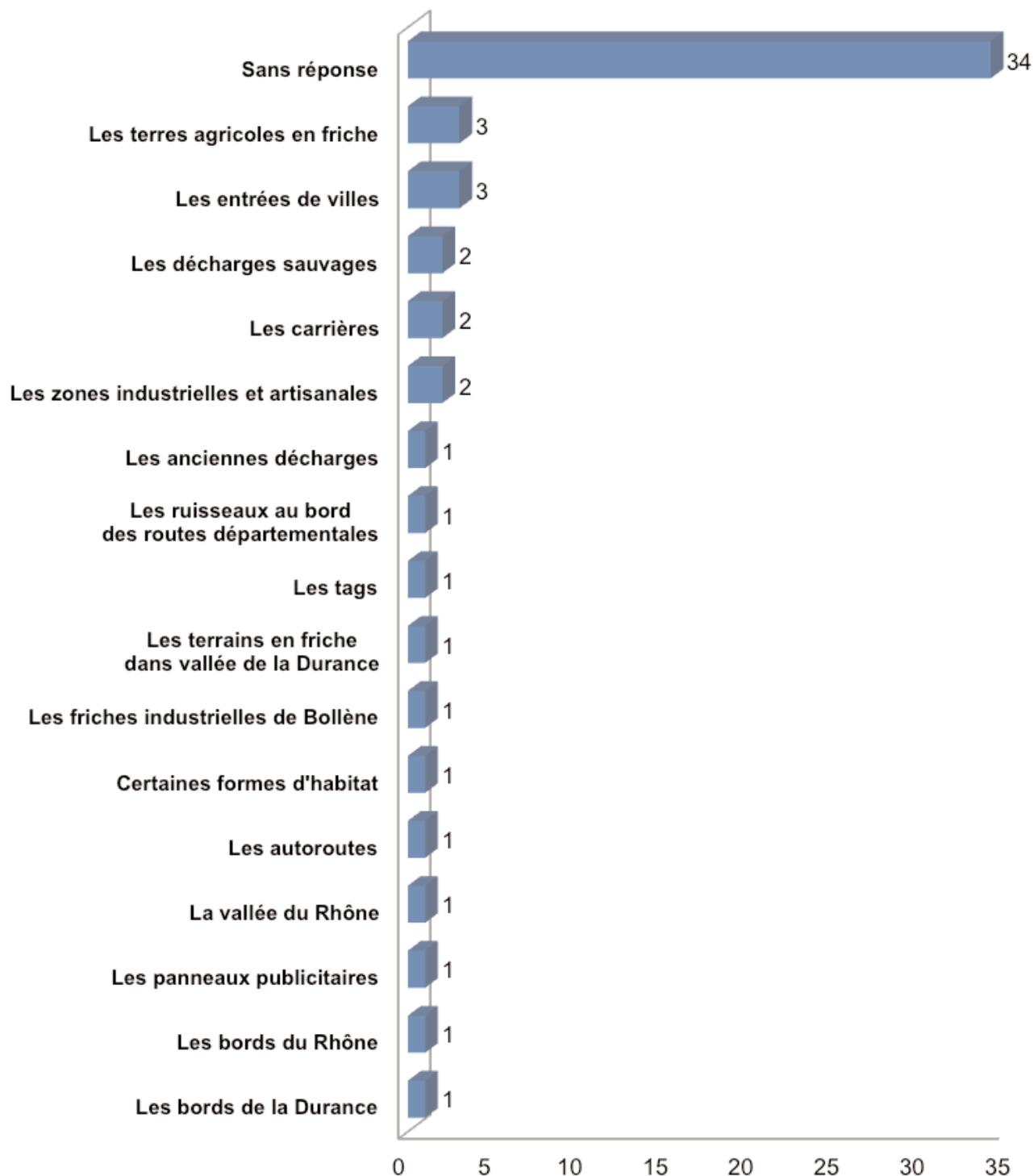
3. PERCEPTION DES LIEUX REMARQUABLES DU VAUCLUSE



4. PERCEPTION DES ENJEUX ET DES PRESSIONS SUR LES PAYSAGES DU VAUCLUSE



5. PERCEPTION DES LIEUX DÉGRADÉS



CONCLUSION

Peu de communes (18%) connaissent l'atlas des paysages du Vaucluse. Cela indique la nécessité d'un accompagnement de cet outil auprès des élus.

Concernant la perception des paysages du département, les élus mettent en avant, comme les habitants, les reliefs et principalement deux villes : Avignon et Fontaine-de-Vaucluse. Les élus utilisent également une grande diversité d'éléments pouvant symboliser le Vaucluse : les reliefs, les villes et les villages, les éléments agricoles ; mais aussi des éléments plus spécifiques comme les collines et les plaines, les ocres et les Sorgues. Les arbres tiennent une place importante dans cette identification : que ce soient les vergers, les oliviers, les amandiers, mais aussi les cèdres, les noyers, et bien sûr les platanes. A noter la prédominance de la Durance sur le Rhône pour symboliser le département.

La perception des enjeux et des pressions sur les paysages est principalement dominée par l'étalement urbain, la pression foncière et l'urbanisation non maîtrisée. Les élus se retrouvent en effet en première ligne de ces problématiques d'aménagement du territoire. Par contre très peu de lieux dégradés sont cités. Plus de 62 % des élus interrogés considèrent qu'il n'y a pas de lieux dégradés dans le département. Cela renvoie à une vision qui valorise les espaces « naturels » pour parler de paysage.

III. PERCEPTION DES PAYSAGES PAR LES HABITANTS LES MAIRES ET LES PROFESSIONNELS POUR CHAQUE UNITÉ PAYSAGÈRE

III.

1. LE BASSIN DE VALRÉAS

Ces paysages sont identifiés par les changements de couleurs et de lumières. Les couleurs estivales des cultures contribuent à ces paysages en mouvement tels que les champs d'oliviers, les vignes, et les champs de lavande, de blé, et de luzerne. Les espaces agricoles sont mieux considérés en été, car « en hiver les paysages habituels ne sont pas jolis ». D'où l'importance des saisons dans la perception de ces paysages. Les espaces naturels sont composés de « chênes, de pins et de bosquets ». Les petits villages sont également des éléments perçus par les habitants. On ne trouve pas, dans ces propos, de référence à un relief ou un élément identifiant particulier. Pour un responsable travaillant sur le tourisme du département, cette unité « est dominée par la vigne et la lavande ».

2. LES COLLINES DE VAISON

Pour un acteur du tourisme, Vaison-la-Romaine représente, avec Orange, le paysage culturel du département. Pour les habitants de Vaison-la-Romaine interrogés, « la ville médiévale », les ruines et les vestiges romains font partie des éléments paysagers de leur quotidien. Une habitante parle à ce titre de « paysage historique ».

Mais les éléments naturels restent le plus souvent évoqués. Pour l'ensemble des habitants, le Mont Ventoux constitue le premier élément paysager. La vue sur le Ventoux est systématiquement mise en avant. Les Dentelles de Montmirail sont également citées. Une habitante parle « d'un relief accidenté, plutôt que de hautes montagnes ». La source du Grozeau à Malaucène contribue à « l'aspect paisible du paysage ».

Deux retraités de Beaumont-du-Ventoux décrivent « un paysage travaillé depuis toujours par des paysans ». Ils évoquent un paysage « pluriculturel » et « varié » avec le Ventoux et les « champs fruitiers ». Les cerisiers sont plusieurs fois nommés. La vigne est très présente dans les descriptions et la lavande est citée pour parler de « l'odeur du paysage ».

Enfin des éléments, provenant du registre du ressenti, sont listés tels des éléments paysagers perçus : « le calme », « la tranquillité » et « l'enchantement ».

3. LA VALLÉE DU TOULOURENC

Ce site est plusieurs fois cité comme espace remarquable par les professionnels du paysage. Un urbaniste fait remarquer quelques particularités de cette unité : « Brantes est un village qui est de l'autre côté du Vaucluse avec une vue côté nord du Ventoux. C'est une vallée où on est dans un autre monde, même si administrativement on est dans le Vaucluse ; on a basculé derrière le Ventoux, on est dans les pré-Alpes du sud ; il fait très chaud l'été ; on y voit tout le temps la neige ». Un responsable du tourisme évoque « une vallée secrète, et sauvage ». Un élu décrit les paysages avec la présence du Mont Serein et le Hameau de Sainte Marguerite. Un autre élu parle, lui, des Gorges du Toulourenc et évoque les risques de dégradations liées à une fréquentation très importante.

4. LE MASSIF D'UCHAUX

Le Ventoux n'est pas seulement perçu comme un arrière plan du paysage, « le Ventoux n'est pas loin » :

sa présence est ressentie physiquement. Un élu met en avant le Hameau de Derboux « avec vue imprenable sur le Mont Ventoux ».

Les Dentelles de Montmirail sont aussi très présentes. Ensuite, les descriptions révèlent des reliefs devenant vallonnés et boisés : « c'est un paysage couvert de chênes verts et de pins d'Alep ». « La forêt méditerranéenne », ces paysages vallonnés, la faune, la flore, les bois, les bords du Rhône, les ramiers, créent une « ambiance naturelle », « calme » et « paisible ». La pierre est aussi un élément important qui complète ces sensations : « le bois est calme, la pierre est belle » ; les maisons troglodytes sont relatées, ainsi « qu'une ancienne carrière de pierres rouges ».

5. LES DENTELLES DE MONTMIRAIL

Pour un habitant de Lafare « ce paysage est atypique parce qu'hétérogène avec ces Dentelles, la silhouette du village et les rivières, les bois et les cultures en terrasse ». C'est un paysage décrit comme « harmonieux et majestueux ». Cette intériorité est ressentie dans ces propos : « les dentelles : on peut s'y sentir enfermé et en même temps complètement libre ».

Un peu plus à l'extérieur, comme à Beaume de Venise, le contraste perçu entre la rondeur de Rocalinaud et la crête rocheuse des Dentelles met en évidence le « côté saillant, épineux » des Dentelles. Elles sont décrites comme « plus sauvages », « plus agressives », et « cela réveille l'imaginaire » car « semblent inaccessible ».

De Gigondas, les Dentelles apparaissent avec un ensemble de communes. Elles composent un paysage qui s'ouvre vers l'extérieur, « un paysage grandiose » composé de forêts, et de cultures principalement dominées par la vigne ».

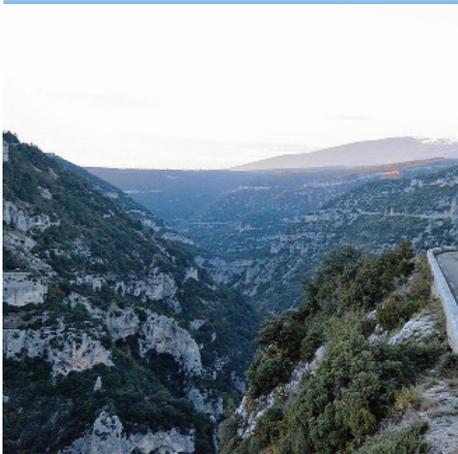
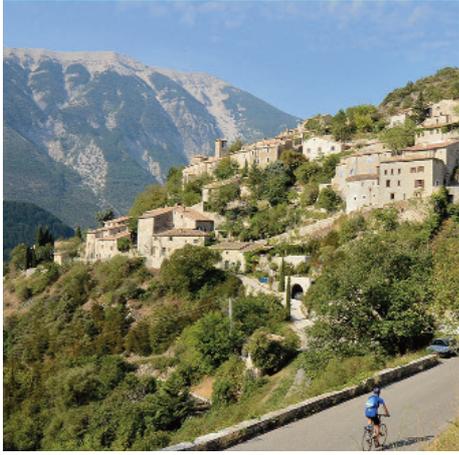
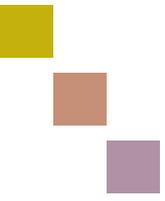
Pour un acteur du paysage travaillant dans le tourisme, les dentelles sont perçues comme une « barrière rocheuse qui est très présente » au même titre que « les vignes qui s'inscrivent aussi fortement dans ce paysage ». Pour une urbaniste, « les Dentelles de Montmirail sont significatives par le contraste entre ses falaises calcaires et tout l'espace agricole qui sont à ses pieds. Cela fait partie de la richesse du département. Pour moi, cette richesse est souvent basée sur le contraste ».

6. L'ARC COMTADIN

Le Ventoux est omniprésent dans les discours : « sa grandeur », « sa hauteur », « son immensité », « sa rusticité », « son naturel », « son caractère sauvage », « avec son haut blanc et son piquet blanc ». Selon un habitant de Bédoin, « c'est un paysage montagneux, avec le Ventoux en fond ». Les points de vue et les tables d'orientation sont signalés pour évoquer les vues vers les « montagnes » du Ventoux ou des Dentelles, notamment depuis Mazan. Ces paysages sont ressentis comme « reposants » et « vastes ». Un écologue fait remarquer les pierriers du Ventoux : « c'est un paysage particulier, auquel il faut faire très attention, car ils renferment de nombreuses espèces rares et protégées, dues aux conditions très arides, comme les pavot du Groenland et la vipères Orsini ». Les villages sont extrêmement présents ; ils sont souvent appréhendés depuis le Ventoux, intégrés à la plaine agricole.

Au pied du Mont Ventoux, la plaine est perçue comme « un champ très large où le regard va loin ». Les montagnes, « les champs de cultures », la campagne, le vignoble, les oliviers, les cerisiers, les pins, les cyprès, les forêts et les villages constituent l'ensemble des éléments, non hiérarchisés, qui composent les paysages perçus par les habitants. Un habitant de Carpentras parle « d'un paysage agricole, sec, régulier et propre ».

Un ingénieur forestier fait référence à la Toscane pour appréhender les paysages modelés par l'homme,



caractéristiques de la campagne de Bédoin. Paradoxalement, les habitants considèrent dans leur ensemble ces forêts du Ventoux, nées des mains de l'homme, comme « naturelles », « sauvages » et parfois « calmes » et « tranquilles ».

A Malaucène, les Gorges de la Nesque sont évoquées pour parler de l'aspect minéral du paysage qui est mis en relation avec la végétation et l'eau. Cet élément est souvent repris avec l'évocation du lac du Paty.

7. LE PLATEAU DE SAULT

Les habitants évoquent bien évidemment les champs de lavande dans les paysages qu'ils décrivent : « les lavandes violettes qui recouvrent les buttes et les vallons ». Ils y intègrent cependant les champs d'épeautre et le romarin ainsi que « des sols rocaillieux et secs et un relief bas ». Pour un élu, ces paysages sont avant tout agricoles. Un autre évoque le Val de Nesque « composé de plaines agricoles ». Ces paysages sont considérés comme « spacieux » et « aérés ».

Les forêts, notamment de chênes verts, sont évoquées et font dire à un habitant de Sault « qu'il y a un équilibre entre la nature et l'agriculture ». Les gorges de la Nesque sont vécues comme un prolongement des paysages de Sault. Et enfin, la lumière et les couleurs sont considérées par les habitants de cette unité, comme des éléments constitutifs de ces paysages ».

Pour un écologue, le pays de Sault est un lieu emblématique dans le sens où « au milieu des lavandes, on trouve différentes cultures telles que les pois chiches, les lentilles et des plantes médicinales et aromatiques ».

8. LE PLAN DE DIEU

Les habitants de cette unité ayant répondu au questionnaire sont unanimes : leur regard se porte en premier lieu vers l'horizon, vers l'extérieur : le Ventoux et les Dentelles de Montmirail ; quelques habitants de Sérignan se tournent plutôt vers le massif d'Uchaux.

Ensuite, plus proche d'eux, autour d'eux, c'est un territoire plat qui est décrit : « c'est très plat, avec d'immenses vignobles qui ouvrent sur les Dentelles et la Drôme ». Plusieurs habitants parlent d'un paysage « ouvert ». A Jonquière, l'un d'entre eux fait état de « la disparition des haies pour de grands espaces de culture ». « Les paysages changent avec les saisons » avec les vignes, le blé, le colza, le tournesol, les oliviers et les cerisiers : « Quand la vigne bourgeonne pour moi c'est le début de l'année ». Les cultures perçues sont décrites comme de plus en plus rares ou même disparues : fraises, abricots, asperges et poireaux. Une image forte avec la culture du blé : « un tapis vert avec deux chênes au milieu ».

Les villes, les villages et les habitations ne sont pas évoqués ; à l'exception des habitants d'Orange qui parlent en premier lieu de la colline Saint Eutrope, du théâtre antique et des vestiges romains.

L'hermas de Jean Henri Fabre est également souvent perçu comme élément paysager avec le sentier botanique et la statue de JH Fabre.

9. LA PLAINE COMTADINE

Pour les habitants de l'Isle-sur-la-Sorgue ayant répondu au questionnaire, les paysages sont essentiellement perçus au travers de l'eau ; « les sorgues créent cette sensation de calme ». Plus généralement ils évoquent les bords de sorgues, les ponts et les cours d'eau de leur ville ou village, mais

également les fontaines comme à Pernes ; la végétation accompagne cette eau et contribue à la sensation évoquée de paysages « apaisants ».

L'agriculture est également très présente dans ces paysages, plusieurs fois appelés bocages. Plus que les vignes et les différentes cultures, les haies constituent l'élément principalement perçu pour décrire le paysage agricole. Une paysagiste décrit également la plaine du Comtat par son agriculture avec tous les systèmes de brises vent et les canaux d'irrigations.

L'urbanisation n'est jamais évoquée par les habitants. Un urbaniste constate pourtant que « cette plaine souffre du mitage : le paysage des grands espaces agricoles disparaît au profit d'autres fonctions urbaines : l'habitat et l'économie ». Une ingénieure indique « qu'entre les pôles urbains, on est dans un espace très agricole, très travaillé par l'homme, avec une agriculture qui façonne énormément le paysage ». Elle met l'accent, ainsi qu'une écologiste, sur le fait qu'avec la fin de l'irrigation gravitaire ces paysages de haies vont disparaître.

10. LE COULOIR RHODANIEN

Unaniment, les avignonnais font référence au Rhône pour décrire la cité. Un responsable du touristique du département, évoque l'aspect du positionnement des avignonnais qui ont longtemps tourné le dos au Rhône, alors considéré comme une nuisance. Il semble que ce fleuve soit très présent dans la représentation que les habitants ont de leur espace de vie et cette représentation est, ici, généralement positive. Le Rhône est donc l'élément paysager le plus nommé : cela va des bords du Rhône à la vue que l'on en a du haut du rocher des Doms. On retrouve d'ailleurs souvent la trilogie : « Rhône – Palais des papes et rochers des Doms ». La Barthelasse, les ponts et le jardin des Doms surplombant la ville et offrant de belles vues panoramiques sur le Rhône, sont des éléments mis en avant et montrent l'intérêt des avignonnais pour ce fleuve. Pour un écologue, le Rhône aménagé dans sa partie nord du Vaucluse est composé de lieux très différents qui sont structurés avec « les bras artificiels du Rhône ».

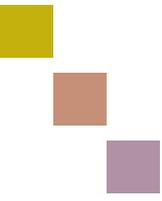
Les perceptions paysagères relevées donnent paradoxalement une image « végétale » de la ville ; l'aspect minéral est perçu seulement dans le cadre de son histoire architecturale privilégiant une vision « médiévale » de la pierre. Plusieurs fois appréciée : l'entrée sur Avignon, longeant le Rhône.

Une habitante parle de la question de l'urbanisation et nomme cet espace « le couloir Rhodanien » en le décrivant par sa grande voie de circulation, comme un espace très peuplé. Une ingénieure agronome met en évidence une urbanisation désordonnée entre Avignon et Bollène en parlant de « soupe urbaine ». Enfin, le mistral est un élément du couloir Rhodanien évoqué surtout par des acteurs du paysage : « il y a cette image emblématique de la vallée du Rhône avec les platanes secoués par le mistral » ; et le mistral « qui balaye le territoire et donne une luminosité exceptionnelle ».

11. LA TERRASSE DE CHÂTEAUNEUF-DU-PAPE

Depuis Sorgues, les perceptions des paysages s'orientent vers le Ventoux, « les collines », « la montagnette », et les vignes.

Cette unité n'est jamais spécifiquement décrite en tant que telle. Dans le même temps, un écologue met en évidence la prépondérance de la vigne : « quand on arrive dans des vignes intensives comme sur le Plan de Dieu ou Châteauneuf-du-Pape on n'est pas spécialement dans le Vaucluse, on est ailleurs ». L'ensemble des vauclusiens interrogés, plébiscite la vigne en tant qu'élément paysager symbolisant le Vaucluse. Le terme de « vin » est parfois utilisé pour symboliser la Vaucluse ; et dans ce cas, c'est la ville de Châteauneuf-du-Pape qui est citée en exemple. Cette unité participe donc par sa vigne, à l'identification des spécificités paysagères du département.



12. LES MONTS DE VAUCLUSE

Pour décrire les paysages de leur commune, les habitants se réfèrent, ici, autant aux éléments végétaux, que minéraux. La forêt de chênes verts est l'élément principal de cette unité. Au niveau de Venasque et de Lioux, l'aspect « verdoyant » des paysages est évoqué, et à Saumane, la combe de Béringuier est remarquée pour « son relief pentu mais recouvert de végétation ». Un responsable de l'ONF fait remarquer « le chêne de Murs : un des plus beaux arbres remarquables du Vaucluse ».

Les habitants de Lioux mettent en évidence les aspects minéraux de ces paysages avec les falaises et les gorges. Une habitante de Saumane relève le vallon de la Tapy avec ses corniches visibles et les terrasses en pierres sèches.

Plusieurs habitants décrivent leurs paysages par les changements de couleurs qui passent du jaune (faisant référence certainement à la molasse) au vert et au rose puis au gris. Par contraste, la combe de Béringuier est présentée comme sombre.

Les perceptions de ces paysages font souvent référence à des sensations : « c'est un paysage qui détend », « c'est rassurant » ou encore en parlant des falaises : « c'est imposant ».

Un ingénieur forestier fait remarquer que « souvent, on oublie les Monts de Vaucluse, qui sont pourtant très vastes ; c'est une entité, mais qu'on a du mal à identifier ». Pour un écologue, ces sites sont remarquables avec « ces combes qui viennent entailler les Monts de Vaucluse, et qui se voient très bien d'en haut ».

13. LE PAYS D'APT

Pour les habitants, ce sont les ocres qui caractérisent le mieux les paysages de cette unité : le Colorado Provençal et les ocres de Gargas. De même, la montagne du Luberon est présente dans toutes les descriptions. Un habitant de Lacoste parle des collines du Luberon et certains les qualifient de « collines douces ». Un responsable technique des routes qualifie la face nord du petit Luberon de paysage emblématique, « On peut la voir des ruines du château d'Oppède-le-Vieux ». Les habitants évoquent les reliefs « composés de plaines et de grands champs entourés de montagnes ».

Même si chaque habitant se réfère à son propre lieu de résidence, l'ensemble des villages constitue pour tous un élément paysager à part entière. Gordes, Lacoste, Oppède-le-vieux, Ménerbes et Roussillon sont les plus cités.

L'architecture et le patrimoine sont évoqués, à Ménerbes un habitant parle « d'un paysage médiéval ». A Bonnieux, Ménerbes et Apt, l'agriculture est présente dans les descriptions avec la vigne ou les vergers (pomme, abricot, poire, prune et cerise).

Les habitants parlent de leurs paysages en termes de « nature tranquille » et « reposante ». Un élu évoque un lieu remarquable : « le potager du curieux » à Saignon : un jardin composé de 300 variétés différentes.

14. LE LUBERON INTÉRIEUR

« Ce sont de petits villages en pierres au milieu du Luberon, bordé de vignes et de champs ». Voici comment un habitant de Vitrolles-en-Luberon, résume sa perception des paysages qui l'entourent. Ce sont d'abord des paysages composés « d'espaces naturels » qui sont mis en avant. Les villages sont intégrés à cette nature. La vue est également importante par exemple « depuis le Mont Piégros sur la colline surplombant la vallée et les Alpes ».

Pour une paysagiste, on y trouve des paysages encore « vierges » car non accessibles aux véhicules : « on y voit un entretien forestier et une circulation de chasseurs mais ça reste des endroits sauvages. Le Luberon est un massif étiré, tout en longueur, et là on voit d'autres formes ; il n'y a pas de village, il n'y a pas de route, c'est un côté très naturel ».

Elle évoque également « Les lavandes du plateau des Claparèdes, avec le château de Buoux qui semble décalé dans le temps avec le village ».

15. LE PAYS D'AIGUES

Une habitante de La Tour-d'Aigues parle de la vigne pour évoquer « un mélange d'odeurs et d'émotions poétiques ». Dans le même registre, un autre habitant perçoit « la diversité des couleurs de l'agriculture ». Le Luberon apparaît pour certains comme « grand et sauvage » et pour d'autres comme « un relief adouci ». La végétation est perçue comme sèche : « la garrigue », « de petits massifs », « des pins » et le romarin, et avec également des « plantes sauvages » telle que la roquette et l'asperge sauvage. Un élu met l'accent sur un synclinal particulièrement remarquable au nord du village. Un autre fait référence « au massif des trois frères » et aux ripisylves de la Durance.

16. LA VALLÉE DE LA DURANCE

Un habitant de Caumont est le seul à décrire les bords de la Durance, les collines, les forêts et les pins. Ce sont les professionnels qui parlent de cet espace. Pour un écologue : « à Mérindol, on est sur les terrasses duranciennes, avec la Durance qui est juste en bas et le Luberon qui est juste derrière. C'est un endroit, d'où on peut voir la garrigue, une rivière, des milieux très secs, des milieux agricoles, une petite forêt c'est-à-dire plusieurs milieux. ».

Cette vallée est évoquée également par un responsable technique : « On voit la vallée de la Durance du Luberon ; mais derrière, on voit des collines du nord des Bouches du Rhône et ce n'est plus le Vaucluse, mais c'est assez emblématique ».

Une ingénieure et habitante de ces lieux, décrit « cette urbanisation étirée le long des axes routiers, jusqu'à Cavaillon et qui redémarre aux abords de Pertuis », « c'est ce qu'on voit depuis les routes. En sortant de ces routes principales, on se rend compte que dans ce « magma » il y a énormément d'espaces agricoles, qui se casent entre l'urbanisation, dans toutes ces zones périurbaines, dans le Grand Avignon ».

Le point de vue d'une paysagiste : « même à vélo, on ne voit vraiment pas souvent la Durance, à part le passage par des ponts, ou quand on a des points de vues ; du pont de Cadenet, on voit bien la Durance avec des à-pic.. Il y a des petites ballades qui touchent la Durance et l'hiver c'est une ambiance différente, beaucoup plus verte, beaucoup plus humide, il y a toute une faune associée avec des guêpiers. Et du coup on a un autre recul sur les villages perchés de Lauris et du Luberon ».

Pour les habitants de Lauris, ce sont les vignes qui retiennent l'attention. Les habitants de Pertuis interrogés, se tournent plutôt vers le Luberon : « ses grands espaces sauvages ». Deux habitants évoquent le sud d'Avignon, mais sans jamais parler de la Durance. Ils évoquent le quartier Saint Ruf avec ses résidences peu élevées et Frigolet perçu comme un prolongement d'Avignon, plutôt forestier.

1. PRESENTATION DE L'ENQUETE

L'objectif de cette enquête était d'obtenir des informations auprès de professionnels travaillant sur les questions liées aux paysages. 16 salariés ou élus de différentes structures ont été proposées par le comité de pilotage :

DDT, ONF, Conseil Général Vaucluse, Chambre d'Agriculture de Vaucluse, Mairie d'Avignon, FNE Vaucluse, Agence d'Urbanisme Rhône Avignon Vaucluse, Observatoire Économique Départemental, CAUE du Vaucluse, Parc Naturel Régional du Luberon, Syndicat Mixte d'aménagement et d'Équipement du Mont Ventoux, Conservatoire d'Espaces Naturels PACA

Les entretiens ont duré entre 30 minutes et 1 heure 30 et ont été réalisés entre mai et juillet 2012.

Les entretiens à questions ouvertes ont permis de recueillir de nombreuses informations et descriptions sur les paysages du Vaucluse et les lieux remarquables qui ont servi aux travaux des paysagistes dans leurs descriptions des unités paysagères du département.

Par ailleurs il était intéressant de questionner ces spécialistes, ayant une très bonne connaissance des paysages du Vaucluse, afin d'avoir plusieurs «entrées professionnelles» sur les enjeux et les pressions entraînant l'évolution de ces paysages. Malgré des points de vue très différents, une synthèse des propos permet de dégager des «préoccupations communes» concernant les enjeux sur les paysages, les lieux dégradés et l'évolution des paysages à mettre en relation avec les projets majeurs du département.

2. ENJEUX ET PRESSIONS LES PLUS IMPORTANTS SUR L'ÉVOLUTION ACTUELLE DES PAYSAGES

A. L'URBANISATION

12 des 16 professionnels interrogés, mettent l'accent, en premier lieu, sur l'urbanisation et la pression foncière. Plusieurs évoquent l'aspect irréversible de ces pressions sur les paysages. Les enjeux de l'urbanisme sont vus sous l'angle du « mitage », « de l'étalement urbain consommateur d'espaces » et « d'une urbanisation désordonnée et démesurée », « d'une urbanisation mal maîtrisée ». Un géographe et une paysagiste évoquent l'aspect peu visible, à hauteur d'homme, du mitage. « Il est nécessaire d'être sur un relief pour se rendre compte de cet habitat dispersé ». Pour le géographe, « le paysage actuel encaisse bien le mitage ». Une évolution des paysages avec la disparition des grandes haies de peupliers pourrait ainsi faire apparaître des constructions jusque là passées inaperçues. Le mitage est perçu comme un problème car il est grand consommateur d'espaces.

Cette pression foncière est également liée à l'accroissement de la population du Vaucluse, mais également, comme le précise un professionnel du tourisme, à une demande croissante d'hébergements touristiques.

Les enjeux paysagers de cette urbanisation sont perçus par plusieurs professionnels comme étant liés à l'étalement urbain qui génère une banalisation de l'habitat et une perception continue de l'urbanisation le long des routes. Ainsi, les limites urbaines sont de moins en moins perçues.

Une paysagiste cite l'exemple d'un touriste qui sort de la gare TGV pour venir dans les petits gîtes ruraux, avec l'image carte postale du Luberon et qui doit traverser des zones d'activités continues entre Avignon, Cavaillon et Apt. Sa perception des paysages n'aura rien d'une carte postale.

Cette pression foncière mise en évidence par plusieurs professionnels s'accompagne également d'une pression liée au développement des infrastructures routières qui crée une demande foncière là où précédemment il était plus difficile, ou plus long d'accéder. Un interviewé met l'accent sur « l'attention qui doit être portée sur les aménagements des bords de routes si on veut éviter une banalisation des paysages par la plantation d'essences locales et plus diversifiées ». Plusieurs professionnels font la même remarque concernant une tendance à une banalisation des paysages des centres commerciaux « avec la plantation d'arbres qui n'en sont pas » « et qui n'ont pas les moyens de se développer ».

La pression foncière est également liée « au développement des zones commerciales et zones d'activités ». Ces zones confortent l'idée d'une banalisation des paysages du Vaucluse et d'une continuité urbaine empêchant toute perception d'entrée et de sortie de ville. Deux professionnelles mettent l'accent sur l'enjeu de ces limites urbaines avec la disparition des limites entre l'urbain et le rural. « L'urbanisation dilue cette limite, due à la pression foncière. Ce qu'il faut protéger ce sont les zones en limites urbaines ».

Un urbaniste, une écologiste et un élu évoquent également le développement de l'urbanisation avec la question de la gestion des déchets. Ils déplorent les dépôts sauvages de déchets, que la réglementation ne suffit pas à elle seule à endiguer. « La communication et l'éducation à l'environnement sont à développer ».

Un géographe met en avant cette pression foncière et croise la croissance de la population avec la contrainte des zones inondables, non constructibles. Ainsi l'occupation des sols sur les reliefs devient un enjeu.

B. LES ENJEUX DE L'AGRICULTURE

Tous les professionnels rencontrés parlent également des enjeux de l'agriculture dans l'évolution des paysages du Vaucluse.

Chacun met en avant différents changements des pratiques agricoles.

La déprise agricole et la fin du pastoralisme, pour un élu et la disparition des cultures en terrasse, pour un paysagiste, contribuent à une modification profonde des paysages.

Les friches sont abordées par plusieurs professionnels. Un élu met en évidence des lieux qui portent des noms liés à des cultures disparues de ces espaces.

Une ingénieure agronome note « qu'au-delà des friches spéculatives, il existe des parcelles trop petites pour être rentables et qui sont abandonnées en friche ». Pour protéger les surfaces agricoles, elle préconise un agrandissement des parcelles qui seraient plus viables économiquement.

Un professionnel du tourisme évoque également « les changements de paysages dus au dépérissement de certaines cultures ». Un écologue parle lui « des enjeux paysagers d'une agriculture trop intensive et qui de la même manière que l'habitat banaliserait le paysage.

Un autre sondé parle, des conséquences du changement climatique dans la production des primeurs. Un climat plus continental pourrait, selon lui, entraîner un décalage des productions et les aligner sur celles des voisins.

C. L'EAU

Les enjeux paysagers liés à la question de l'eau sont évidemment à mettre en relation avec les pratiques agricoles que nous venons d'évoquer.

L'existence des paysages actuels du Vaucluse est intimement liée à une agriculture qui pratique l'irrigation gravitaire avec des canaux ouverts.

Un paysagiste note que l'urbanisation a favorisé la fermeture de ces canaux, souvent pour des raisons de sécurité, avec des conséquences visuelles sur les paysages, mais aussi au niveau de la biodiversité.

Une ingénieure agronome explique les enjeux paysagers de ces canaux : « si on transforme le gravitaire en goutte à goutte, il n'y aura plus aucune restitution, ni aux nappes, ni aux milieux, donc toutes les haies de platanes, les roselières, les cannes de Provence vont mourir ». « Les nappes phréatiques, ont la particularité dans le Vaucluse, d'être au maximum l'été et au minimum l'hiver. Et quand les canaux ne sont pas utilisés, quand il n'y a pas d'eau dans le canal de Carpentras, les nappes baissent sur tout le Comtat ». Elle conclut « c'est un problème paysager, mais surtout écologique. Pour elle, également, « le problème de productions agricoles est aussi lié au changements climatiques pour les « cultures en sec » qui ne pourraient plus fonctionner, y compris certaines vignes, sans un minimum d'irrigation ».

Les enjeux de l'eau et des paysages qui lui sont liés, sont à mettre en relation avec une « concurrence de l'eau » sur tout le sud de la France, notamment avec le développement du tourisme.

Le lien entre l'eau, la biodiversité et les paysages est également évoqué par un élu qui note la richesse du patrimoine naturel d'Avignon, trop peu connue au niveau des bords de la Durance et des bords du Rhône.

D. L'ÉVOLUTION DES FORÊTS

Elle a été mise en évidence par deux ingénieurs forestiers. « C'est l'évolution des forêts comme celles du Ventoux, qui vont passer en moins de 50 ans en forêts de feuillus. Sous les anciennes plantations de résineux, il y a des espèces autochtones de feuillus (hêtres et chênes pubescents) qui les remplacent, soit à leur mort naturelle, soit après des coupes de bois », « en termes de paysages ça va changer, ce sera moins sombre, ça va prendre des couleurs d'automne ».

Un autre professionnel évoque l'évolution due aux changements climatiques entraînant la disparition de certaines essences, notamment sur les contreforts du Mont Ventoux. Pour lui, l'évolution des surfaces forestières a été maîtrisée par une réglementation qui les protège de l'urbanisation ; mais même pour une forêt plantée par l'homme, la nature impose ses règles sur l'évolution à venir des paysages dits « naturels ».

E. LE TOURISME

L'impact paysager d'une « surexploitation touristique des paysages d'ocres » est évoqué. Dans le même temps il semble important que les professionnels expliquent mieux le développement des accès payants à certains paysages (parkings). C'est tout l'enjeu d'un équilibre à trouver entre le développement touristique, la protection de l'environnement et l'accès aux paysages à la population locale, notamment aux jeunes générations.

3. LES LIEUX DEGRADÉS

A. LES ENTRÉES DE VILLES ET ZONES D'ACTIVITÉS

Onze des seize personnes interrogées, évoquent les entrées de villes comme les lieux les plus dégradés du département. Sont visées : les zones artisanales, industrielles et surtout commerciales. Sont également évoqués les paysages le long des axes de circulation.

Un fonctionnaire met l'accent sur le fait que ce sont des paysages quotidiens ; pour lui, il manque une charte graphique régionale pour l'aménagement de tous ces espaces.

Un urbaniste note également les friches, à Avignon Nord et à Sorgues, qui caractérisent ces entrées de villes. Une écologiste fait état « de ces gigantesques panneaux publicitaires, placés au-dessus des murs antibruits, qui sont éclairés la nuit, entraînant la disparition d'un grand nombre de chauves-souris ». Une ingénieure met en avant les friches urbaines sur les bords du Rhône et le manque d'aménagement urbain au niveau de certains grands rond-points, et des zones d'activités vieillissantes autour des villes : « Il manque une réflexion sur le renouvellement urbain ».

Concernant le manque d'aménagement urbain, les entrées de la ville d'Avignon sont très souvent citées : L'entrée par l'A7, par le nord Vaucluse, et au niveau de Sorgues. Une paysagiste met l'accent sur les similitudes entre les zones commerciales Avignon Nord et Avignon Sud. Elle fait aussi remarquer « le manque de travail sur l'entrée d'Avignon par la route de Marseille. Un autre enquêté cite également ces

zones commerciales et ces entrées de villes comme lieux dégradés et évoque l'idée « qu'il est nécessaire de montrer que l'on peut faire de l'architecture contemporaine de qualité tout en gardant un aménagement de qualité qui va avec ». Il cite en exemple « Agroparc, où on sent qu'il y a une volonté ».

Une personne donne l'exemple de « la continuité urbaine entre Le Thor et L'Isle-sur-la-Sorgue avec les grands panneaux signalétiques qui empêchent de voir le Ventoux ».

La ville d'Apt est aussi souvent citée pour ses entrées de ville qui sont cependant en cours de réaménagement.

Une paysagiste fait remarquer la multitude des ronds points qui marque « une banalisation de la manière de circuler ». Elle note certains efforts réalisés par des aménagements spécifiques de certains ronds points.

B. PROPRIÉTÉ DES VILLES ET DES SITES

Sept professionnels évoquent le problème des déchets dans les paysages urbains du Vaucluse. Un urbaniste évoque Avignon, intra-muros ; une écologiste parle de « la gestion des déchets mal pris en compte dans son ensemble », ce qui est également évoqué par une paysagiste, au niveau des abords des zones d'activités telles qu'Avignon Nord. Ce problème est également relevé par plusieurs professionnels au niveau de la gestion des « poubelles » dans les villages.

Mais ce qui choque aussi beaucoup les professionnels, ce sont les incivilités constatées sur les sites naturels. Un ingénieur constate que les rivières ne sont pas respectées, « ce sont des poubelles à ciel ouvert », « sauf à L'Isle-Sur-La-Sorgue, où elles sont bien intégrées aux paysages ». Un écologue explique que « les dépôts sauvages de gravats sont plus graves et moins visibles dans les zones humides : c'est du remblaiement pur et dur ». « A cet endroit, il y a, un peu d'eau, trois roseaux et en général les trous ne demandent qu'à être comblés. On modifie alors le petit paysage local que constitue la zone humide ». Cela a un impact paysager, mais surtout écologique. « C'est soit en bordure de rivière, soit en zone humide, c'est-à-dire un endroit qui va retenir l'eau, plus ou moins grand et qui agit sur le système écologique ».

Les bords de la Durance sont plusieurs fois cités comme lieux particulièrement affectés par ces dépôts sauvages. Un élu précise que ces dépôts existent malgré les brigades vertes et la gratuité de la déchèterie pour les particuliers. Il met en avant l'importance et l'urgence de la communication et de l'affichage afin d'informer la population de la richesse écologique, de la biodiversité particulière sur les bords de la Durance.

Dans l'enquête réalisée auprès des habitants du Vaucluse, les paysages de la Durance sont quasiment absents des discours, y compris des avignonnais, alors que le Rhône, lui est très présent. Il semble que les bords de la Durance soient encore pour l'instant très méconnus des vauclusiens. Cette non-appropriation d'espace explique en partie les incivilités observées.

Les aménagements des centres urbains sont plusieurs fois critiqués pour les villes moyennes. Un élu constate par exemple que « les villes nouvelles ne laissent plus de place aux espaces de vie, mais plutôt aux voitures ». Un professionnel du tourisme regrette « l'aspect parfois trop aseptisé des centres villes ou au contraire, l'état d'abandon de beaucoup de villes moyennes ». « Trois centres villes font exception par la qualité de l'aménagement de leur centre ville : L'Isle-sur-la-Sorgue, Vaison-la-Romaine, et Pernes-les-Fontaines ».

Un élu et une paysagiste mettent en lumière « un développement regrettable des murs et des clôtures autour des maisons, avec également de plus en plus de sens interdits et de propriétés privées qui referment et morcellent le paysage ».

C GESTION DE L'ACCUEIL DES TOURISTES

Un professionnel du tourisme et une paysagiste relèvent la nécessité, suite au grenelle², de revoir la signalétique touristique, pas toujours en accord avec l'esthétique du site. « Des relais-informations-services permettraient de concentrer des informations cartographiées ».

Une dégradation des paysages est également évoquée par un géographe et un élu avec les casses automobiles et les carrières, ainsi que l'endiguement du Rhône, qui « le coupe ainsi de ses riverains ».

4. PROJETS MAJEURS DE TRANSFORMATION DES PAYSAGES

A. ÉVOLUTION DE L'AGRICULTURE

Pour trois professionnels interrogés, l'évolution des paysages du Vaucluse sera surtout liée aux changements agricoles.

Pour une paysagiste, « l'évolution de l'agriculture, plutôt en recul, avec par exemple, la disparition des réseaux brise-vent et avec l'agrandissement des parcelles, change la perception des paysages. On a des vues plus dégagées ; on est moins dans des zones que l'on connaissait, plus confinées, plus confidentielles. Du coup, on remarque moins les petits éléments du patrimoine qui caractérisent les différents secteurs du département. Par exemple, au pied des Dentelles, maintenant ça forme un plateau, qui valorise le massif, mais on est moins attentif parce qu'on a ces grandes ouvertures ».

Pour une ingénieure agronome « l'évolution des paysages est également liée aux productions agricoles qui dépendent des aléas climatiques et économiques. Par exemple, depuis 2007, la vente de la cerise de bouche est de plus en plus difficile et la production de cerises industrielles dépend d'une seule entreprise. Ainsi l'avenir de la cerise peut impacter les paysages du Luberon ». « De la même manière, les futurs paysages pourront évoluer du fait du mode de production de la pomme ou de la cerise. Il va falloir moderniser les vergers, ce qui veut dire partir sur des plantations beaucoup plus rectilignes, mécanisables et sous filet, pour sauver la cerise de la grêle ou de la pluie ou pour réduire les traitements phytosanitaires. Pour passer la pomme en bio, il faut enfermer les vergers dans des filets, et cela impacte les paysages ».

« La déprise agricole » est à prendre en considération, surtout là où il y a de petites parcelles encastrées dans le massif et la montagne, entraînant un développement du boisement du Vaucluse. Mais pas partout, en effet, sur le plateau de Sault, ils défrichent encore parce qu'ils ont besoin de terres pour la lavande ». Pour un autre ingénieur forestier « l'enfrichement des terres agricoles non exploitées les transforme en landes qui grignotent du terrain. Au niveau esthétique on assiste à une fermeture du paysage ».

B. L'EAU

Pour un géographe, l'évolution des paysages du Vaucluse dépendra de notre rapport à l'eau. « Avant 1850, le département était un désert. La construction des canaux a permis d'amener l'eau dans une zone qui était déserte. Avec l'urbanisation, on perd cette maîtrise. Cela transforme le paysage qui n'a qu'un siècle et demi d'existence : c'est très fragile ».

C. LA LIAISON EST OUEST (LEO)

La LEO est perçue par cinq professionnels comme un projet majeur de transformation des paysages. Un écologue précise que « l'impact paysager de la LEO se rajoute à celui de la gare TGV dans la Durance. Il note ainsi qu'en Courtine, en une génération, l'évolution a été considérable : c'était sauvage, aujourd'hui on est en ville ». Une écologiste met en évidence « cette installation de la gare TGV a transformé toutes ces fermes à l'extérieur d'Avignon ».

D. PROJETS DE DÉVELOPPEMENT URBAIN

Pour un urbaniste, « il n'y a pas de transformation majeure, mais plutôt une continuation dans la tendance actuelle de la transformation du paysage. Il n'y a pas assez de densification (comme à Agroparc) ; les formes actuelles d'habitats sont trop consommatrices d'espaces et elles transforment dix fois plus les paysages. C'est un grignotage non pensé de la continuité des espaces agricoles cultivés ou cultivables ».

L'ensemble des professionnels évoquent par des exemples variés cette conquête de l'espace urbain :

Le quartier Beaulieu à Monteux : pour quatre professionnels interrogés ce projet de développement d'habitat à Monteux modifie fondamentalement les paysages de cette localité. Cette évolution est plutôt perçue comme négative, notamment par une écologiste pour qui la gestion des sorgues et l'imperméabilisation n'est pas correctement prise en compte. Une paysagiste critique également la transformation en collines d'un espace constitué de plaines et de sorgues.

ITER : ce n'est pas un projet particulier au Vaucluse, mais indirectement, comme le note un écologue et une paysagiste, cela aura un effet localisé par un accroissement de la population et donc un développement de l'urbanisation.

Plusieurs professionnels mettent par ailleurs en évidence plusieurs développements locaux pour de nouvelles zones de vie ou de zones d'activités comme à Cavaillon, à Cadenet ou à Pertuis. Et des développements de réseaux routiers avec par exemple une rocade à Carpentras, un pont traversant la Durance à Cavaillon sont également évoqués.

Une paysagiste explique par exemple comment une route de contournement comme celle de Cadenet, Villelaure peut changer la perception des villages. « Avant on les traversait, on arrivait directement dans ces villages, on n'avait pas forcément de vues lointaines, alors que maintenant on a cette route qui est bien au sud de ces villages et on a des vues sur les abords de ces villages, ça donne des vues intéressantes ».

Pour un maître d'ouvrage, « il est important de travailler à l'échelle d'une route avec des plantations d'arbres qui grandiront et feront en sorte que notre aménagement, après cinq ou dix ans, ne se remarque plus ; et puis travailler avec des essences qui soient locales ».

Une ingénieure met l'accent sur une évolution des paysages plutôt positive avec « la mise en œuvre de travaux à venir suite à une étude sur tous les points noirs paysagers du Parc Naturel Régional Luberon », « ainsi qu'un projet d'aménagement routier pour une requalification de l'entrée de ville d'Apt ».

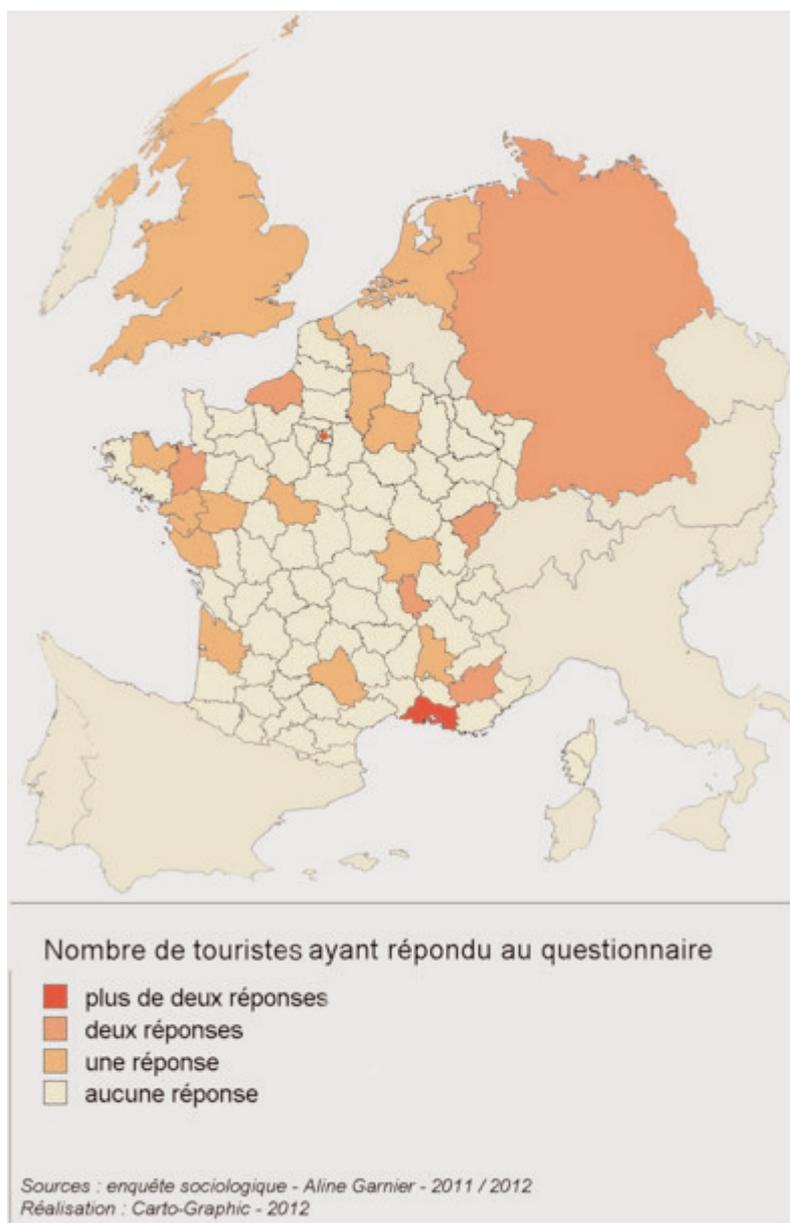
1. PRESENTATION DE L'ENQUETE

L'objectif de cette enquête était de recueillir quelques éléments de réflexion à mettre en relation avec les données relatives au questionnaire adressé aux habitants du Vaucluse. Il s'agissait d'obtenir un retour sur les paysages du département vus par des personnes vivant dans un autre environnement et donc avec un regard particulier.

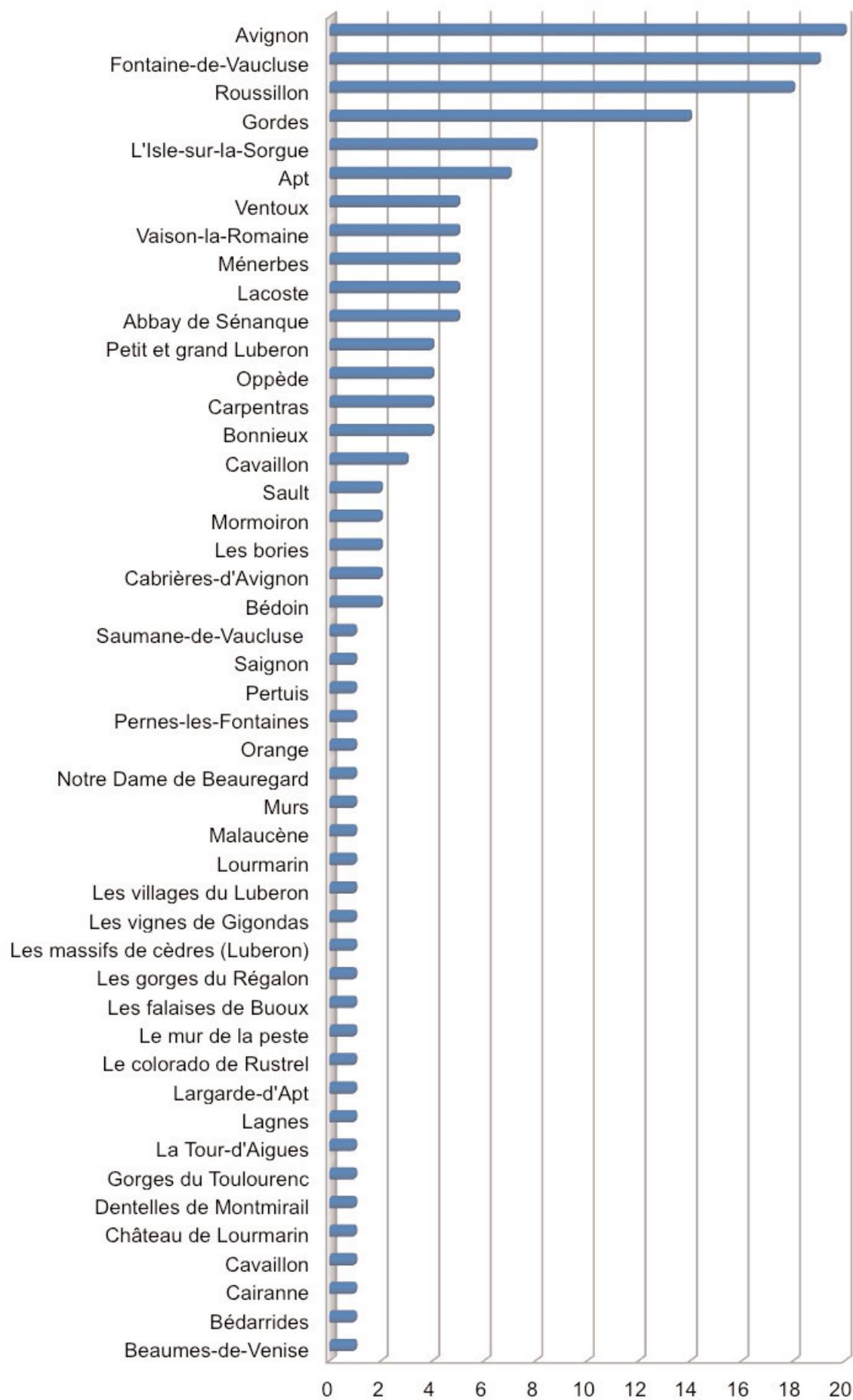
Les questions ouvertes du questionnaire font apparaître une certaine spontanéité que n'aurait pas permis un questionnaire à choix multiples. Pour chaque question, on trouve ainsi des réponses récurrentes.

Les enquêtes ont eu lieu entre avril et juin 2012, auprès d'un échantillon de 34 touristes, à Avignon, Roussillon, Perrotet (sur la commune de Gargas), Oppède, Fontaine-de-Vaucluse et Mormoiron.

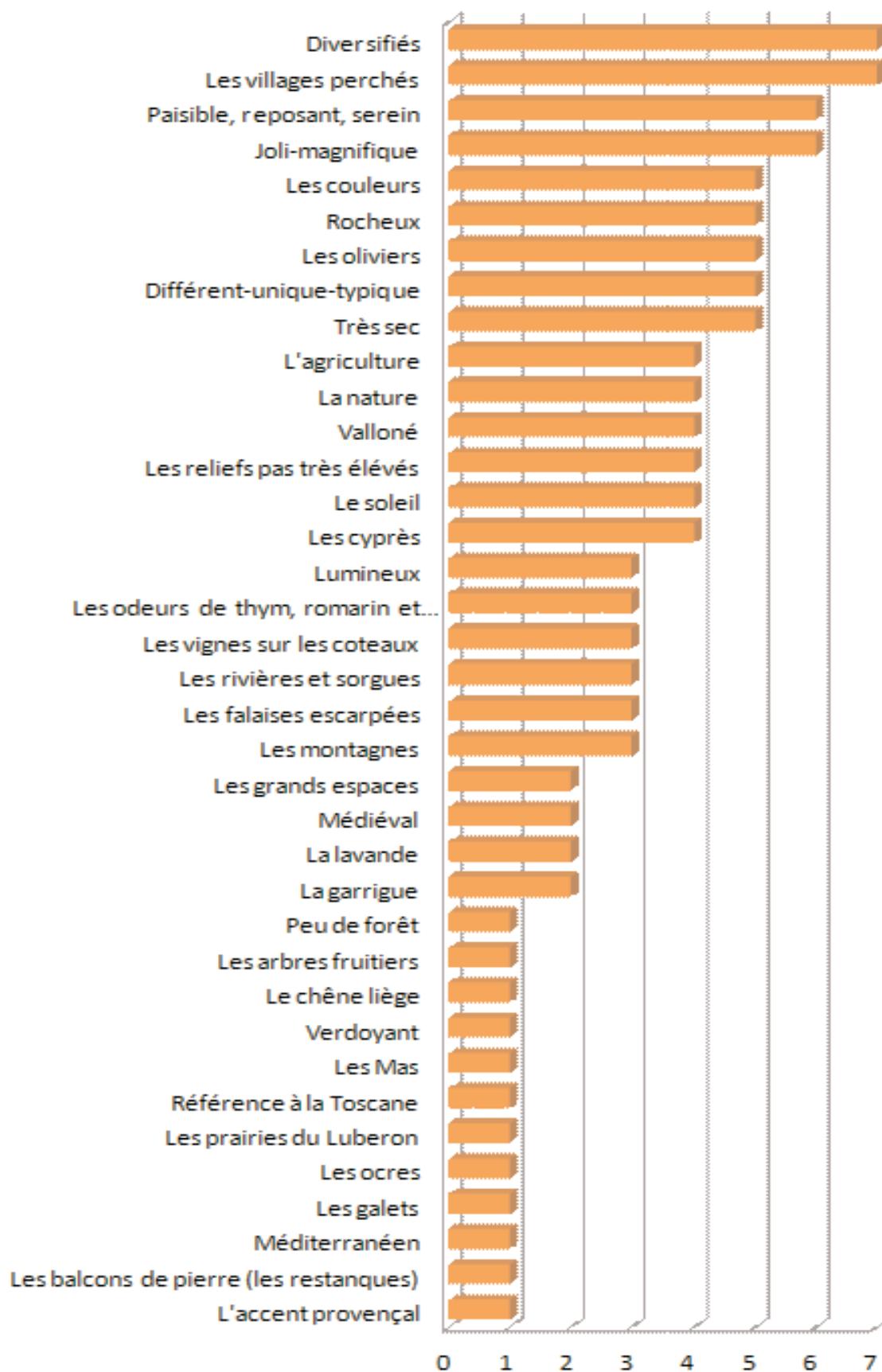
2. RÉPARTITION DES TOURISTES SELON LEUR RÉGION OU PAYS D'ORIGINE



3. LIEUX VISITÉS DANS LE VAUCLUSE



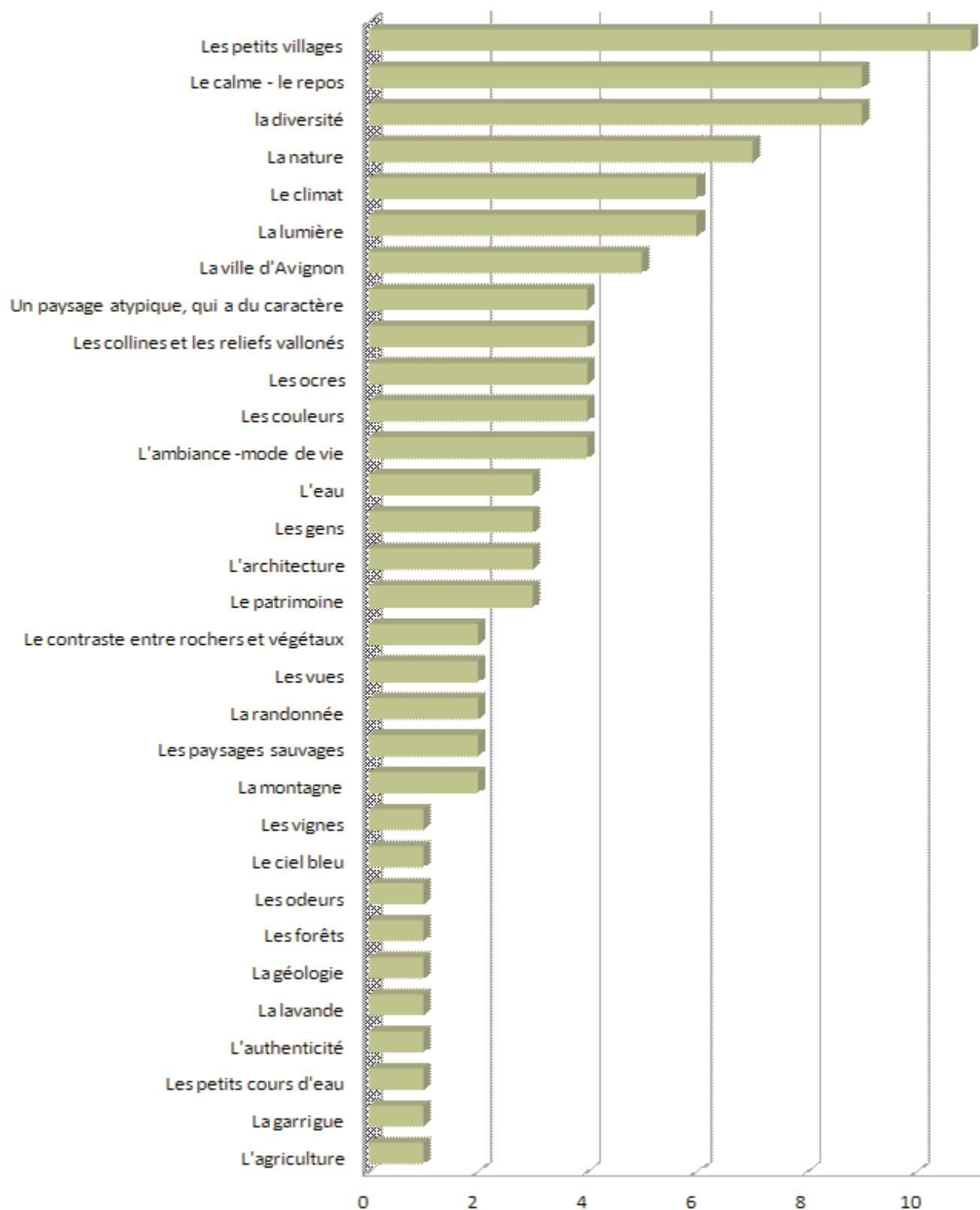
4. DESCRIPTION DES PAYSAGES DU VAUCLUSE



5. CE QUI SYMBOLISE LE VAUCLUSE

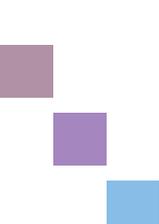


6. CE QU'ILS ONT AIMÉ



7. CE QU'ILS N'ONT PAS AIMÉ





CONCLUSION

L'enquête de terrain auprès des touristes a été révélatrice de la difficulté, pour beaucoup, de décrire des paysages. Ils n'hésitent pas à faire état de leurs sensations comme s'il s'agissait d'éléments paysagers : «la beauté», «le calme», «le repos» et «la sérénité». Mais comme pour toutes les personnes sondées tout au long de ces enquêtes, ils évoquent des paysages diversifiés. Pour les touristes, les reliefs sont moins prédominants pour caractériser le département ; par contre les villages perchés constituent un identifiant important. Tous les éléments énoncés constituent une belle carte postale construite à partir des villages perchés, et des paysages naturels et agricoles.

CONCLUSION

L'identité vaclusienne est profondément définie par ses reliefs, ses villages mais aussi par son agriculture.

Les reliefs constituent les éléments stables du cadre de vie des vaclusiens. **Le Mont Ventoux, les Dentelles de Montmirail et le Luberon** sont des espaces naturels reconnus de tous. **Les Monts de Vaucluse** constituent des espaces diversifiés, parfois un peu secrets, très appréciés des randonneurs.

Les villages ont une place très importante dans la visibilité du Vaucluse. **Le vieux village perché** est identifié comme un patrimoine témoin de l'histoire. **Avignon et Orange** sont les villes citées pour identifier le département par son patrimoine historique.

Les paysages sont définis dans leur ensemble par des espaces naturels qui sont protégés et semblent alors immuables. Lorsque le vaclusien parle de **l'évolution des paysages**, il évoque «ses paysages de proximité». Les changements décrits, sont souvent mis en relation avec les pressions démographiques et foncières.

L'agriculture façonne les paysages du département, par son contrôle de l'eau et par l'esthétique de ses productions. L'évolution de ces paysages est surtout abordée par tous les professionnels. Il s'agit d'un enjeu important du département, on ne protège pas un paysage agricole comme on protège un espace naturel. Ces paysages existent parce que des agriculteurs y travaillent et vivent des produits de la terre.

Le Vaucluse est considéré par tous les interlocuteurs comme un territoire où l'on passe rapidement d'une variété de paysages à une autre. **Cette grande diversité est perçue comme une richesse patrimoniale.**



I

Questionnaire diffusé auprès de la population du Vaucluse

Votre identité :

- a) Homme Femme
- b) Année de naissance :
- c) Activité professionnelle :
- d) Lieu de travail :
- e) Commune de résidence :

1) Quels sont les paysages de votre commune que vous préférez d'un point de vue esthétique ?

Citez S.V.P. des noms de lieux-dits :

2) Décrivez ces paysages :

3) Quels sont pour vous, les éléments importants de ces paysages ?

4) Y a-t-il dans votre commune des paysages que vous n'appréciez pas ou qui vous choquent ? Si oui, lesquels

Citez S.V.P. des noms de lieux-dits :

5) A votre avis, dans votre commune, les paysages, dans les 10 dernières années :

- Se sont dégradés oui non

Si oui lesquels :

Citez des noms de lieux-dits et le type de changement :

- Se sont améliorés oui non

Si oui lesquels :

Citez des noms de lieux-dits et le type de changement :

- Sont restés stables oui non

Si oui lesquels :

Citez des noms de lieux-dits et le type de changement :

6) Dans votre commune, avez vous connaissance d'initiatives en faveur du paysage ? Si oui donner des exemples

7) Dans votre commune, existe-t-il des conflits autour du paysage ? Lesquels ?

8) Quels sont pour vous les paysages qui symbolisent le département du Vaucluse ? (Lieux emblématiques)

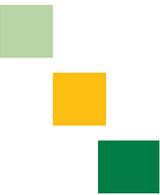
9) Quels sont pour vous les éléments (végétaux, patrimoines, reliefs, ou autre) qui caractérisent le Vaucluse ?

10) Photographiez votre paysage préféré du Vaucluse. Situez et commentez votre photo mail :

En joignant cette photo au questionnaire, vous cédez les droits de sa reproduction et de son utilisation dans le cadre de cette enquête.

11) Pour vous qu'est-ce que le paysage ?

Si vous souhaitez être informé des conclusions de cette enquête, merci d'indiquer votre courriel



II

Questionnaire diffusé auprès des maires de chaque commune du Vaucluse

Identification de la personne interrogée et de sa commune

Date à laquelle vous avez répondu à ce questionnaire : __/__/__

Commune de :

a) Vous êtes :

Le Maire

Le représentant du Maire

Dans ce cas, précisez votre fonction :

b) Selon vous, cette commune est-elle plutôt

Urbaine

Rurale

Péri urbaine

c) Avez-vous des responsabilités associatives ?

Si oui, lesquelles :

d) Quelle est votre année de naissance ?

e) Quelle est ou quelle a été votre activité professionnelle ?

f) A quand remonte votre installation

Dans cette commune ?

Dans le département du Vaucluse ?

II. Questions sur les paysages de votre commune

1) Quelle importance accordez-vous au paysage ?

Situez votre réponse sur l'échelle de valeur ci-dessous :

Pas d'importance 0 1 2 3 4 5 6 7 beaucoup d'importance

Commentaire éventuel :

2) Y a-t-il dans votre commune des paysages auxquels vous êtes particulièrement attachés ? Si oui, lesquels ?

Citez S.V.P. des noms de lieux-dits

3) Y a-t-il dans votre commune des paysages que vous n'appréciez pas ? Si oui, lesquels

Citez S.V.P. des noms de lieux-dits

4) Quels sont les paysages de la commune que vous préférez d'un point de vue esthétique ?

Citez S.V.P. des noms de lieux-dits

5) Décrivez les éléments de ces paysages (listés en question 4 ci-dessus)

6) A votre avis, dans votre commune, les paysages, dans les 10 dernières années :

• Se sont dégradés si oui lesquels

Citez des noms de lieux-dits • Se sont améliorés si oui lesquels

Citez des noms de lieux-dits

• Sont restés stables si oui lesquels

Citez des noms de lieux-dits

7) Dans votre commune, existe-t-il des démarches collectives de défense ou de mise en valeur de certains paysages ?

oui non

Si oui, est-elle le fait :

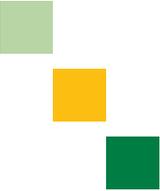
Des agriculteurs Lesquels ?

De milieux associatifs Lesquels ?

Autres (précisez) :

8) Dans votre commune, existe-t-il des conflits autour du paysage ?

Lesquels ?



9) Dans votre commune, avez-vous connaissance de projets d'aménagements concernant l'agriculture (restructuration foncière, hydraulique,), le logement (construction de maisons, d'immeubles,...), les infrastructures (nouvelles voies, contournements, rocade, etc.), les équipements publics (culturels, sportifs, ...), l'industrie et l'artisanat (ateliers, zones industrielles et artisanales, ...)

Pouvez-vous les identifier par catégories en citant précisément leurs lieux prévus pour leur mise en œuvre ?

Agriculture :

Quels projets ?

Où sont-ils prévus ? (noms de lieux SVP)

Logement :

Quels projets ?

Où sont-ils prévus ? (noms de lieux SVP)

Les infrastructures :

Quels projets ?

Où sont-ils prévus ? (noms de lieux SVP)

Equipements publics :

Quels projets ?

Où sont-ils prévus ? (noms de lieux SVP)

Industrie et artisanat :

Quels projets ?

Où sont-ils prévus ? (noms de lieux SVP)

Autres :

Quels projets ?

Où sont-ils prévus ? (noms de lieux SVP)

III. Questions sur les paysages du Vaucluse.

1) Connaissez-vous l'Atlas des paysages du Vaucluse ? Oui Non

Si oui, l'utilisez-vous dans vos projets ? Oui Non

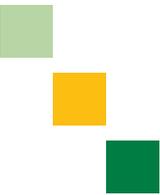
2) Connaissez-vous l'unité paysagère dans laquelle se situe votre commune ? Oui Non

3) Décrivez les éléments des paysages qui symbolisent pour vous le Vaucluse :

4) Indiquez les lieux remarquables emblématiques du Vaucluse

5) Pour vous, quels sont les enjeux et les pressions les plus importants sur l'évolution actuelle des paysages ?

6) Existe-il des lieux dégradés, qui vous choquent, et qui nécessiteraient une intervention ? Si oui lesquels ?



III

Questionnaire diffusé auprès des professionnels travaillant avec les paysages du Vaucluse.

- 1) Où vivez-vous ?
- 2) Profession et Lieu de travail ?
- 3) Décrivez les paysages qui symbolisent pour vous le Vaucluse. Nommez les éléments qui les composent.
- 4) Indiquez les lieux remarquables emblématiques. Indiquez les paysages qui vous semblent particuliers.
- 5) Pour vous quels sont les enjeux et les pressions les plus importants sur l'évolution actuelle des paysages ?
- 6) Existe-il des lieux dégradés, qui vous choquent, et qui nécessiteraient une intervention ? Si oui lesquels ?
- 7) De quels projets majeurs de transformation de paysages avez-vous connaissance? En général et dans votre secteur d'activités en particulier ?
- 8) De quelles connaissances sur le paysage avez-vous besoin ? (Connaissances à l'échelle du département).
- 9) Connaissez vous l'actuel Atlas des paysages du Vaucluse ? (l'utilisez-vous ? Ses limites ?)
- 10) Quelles sont vos attentes de son actualisation ?

IV

Questionnaire diffusé auprès des touristes

- a) Lieu d'origine (pays – ville) :
 - b) Homme Femme
 - c) Année de naissance :
 - d) Activité professionnelle :
- 1) Quels lieux avez-vous visités dans le Vaucluse ?
 - 2) Comment décririez-vous les paysages du Vaucluse (de la Provence) ?
 - 3) Qu'est-ce qui vous plaît dans ces paysages ?
 - 4) Qu'est-ce qui vous déplaît dans ces paysages ?
 - 5) Pour vous, quels sont les lieux les plus représentatifs du Vaucluse ?
 - 6) Pourriez vous me décrire ce que vous voyez ? (+ photo)